

Le défi que constitue la **diffusion** des travaux **parlementaires**

L'importance de donner davantage d'informations et de couverture aux activités parlementaires a été mise en exergue par les quelque 200 participants, venus de 80 pays, qui ont assisté à la Conférence sur la diffusion des travaux parlementaires par des chaînes spécialisées et le service public de l'audiovisuel, organisée à Genève le 19 octobre 2006 par l'Union interparlementaire (UIP), l'Union européenne de radio-télévision (UER) et l'Association des Secrétaires généraux de Parlements (ASGP).



Sommaire

Introduction	2
Messages	
M. Anders B. Johnsson, Secrétaire général de l'UIP	3
M. Anders Forsberg, Président de l'ASGP	4
M. Jean Réveillon, Secrétaire général de l'UER	5
Le rôle des diffuseurs publics	
<i>Ce que les intervenants ont dit</i>	
M. Fritz Pleitgen, Président de l'UER, Directeur de WRD et Fondateur de la chaîne allemande Phoenix	6
M. Dan Landau, ancien Directeur de la chaîne de la Knesset	6
M. Boris Bergant, Vice-Président de l'UER	7
M. Peter Knowles, Directeur de BBC Parliament	7
<i>Une conférence qui vient à point nommé</i>	
M. Joe Phaweni, Chef de l'Unité de l'élaboration des politiques au Parlement sudafricain	8
M. Carlos Hoffmann, Secrétaire général du Sénat chilien	8
Exemples de chaînes	
C-SPAN :	
– Le pionnier	9
– Entretien : M. Brian Lamb, Fondateur de C-SPAN	9
M. Dawood Kuttub : Le fait d'être modeste peut s'avérer utile	11
Chili : Un pays deux chaînes parlementaires	11
L'expérience française :	
– La Chaîne parlementaire	12
– Public Sénat	13
M. Pier Vincenzo Porcacchia, Chef du service de la communication de la Chambre des Députés italienne	14
CPAC : Mme Colette Watson, Présidente Directrice Générale de Cable Public Affairs Channel, Canada	16
Commentaires de la salle	
Une chaîne parlementaire doit-elle être indépendante ou faire partie du parlement ?	18
La question de la communication parlementaire	20
Questions & Réponses	
En quoi est-il important d'avoir une chaîne parlementaire ?	21
Peut-on faire confiance aux journalistes et aux services d'information commerciale ?	23
Coût d'une chaîne et nouvelles technologies	24
Faut-il exercer un contrôle ?	25
La télédiffusion a-t-elle amélioré la qualité et le travail des législateurs ?	25
Le rôle de la caméra	26
L'UER propose des échanges de programmes	
M. Peter Vickers, Responsable marketing & commerce à l'UER – Opérations Eurovision	28
Analyse	
Est-ce important d'avoir une chaîne parlementaire ?	29
Conclusions	
du Rapporteur, M. Erik Fichtelius, Producteur exécutif et Rédacteur en chef de SVT 24 Direct (Suède)	30

Introduction

La nécessité de combler le fossé entre les citoyens et le Parlement

La première Conférence sur la diffusion des travaux parlementaires par des chaînes spécialisées et le service public de l'audiovisuel a été suivie par quelque 180 membres de parlements et représentants de chaînes parlementaires et de diffuseurs publics, venus de 80 pays. Ils ont souligné la nécessité de créer un lien direct entre les citoyens et les médias, et pour ce faire, de combler le fossé entre les citoyens et le Parlement, l'instance qui les représente dans leur ensemble.

Les citoyens doivent être informés et les parlements doivent aller au devant de la population et mieux communiquer avec elle, mais les parlements sont-ils prêts à le faire sans aucune interférence ? Dans toute démocratie, les institutions publiques doivent être transparentes et rendre des comptes aux citoyens, deux caractéristiques que les chaînes publiques qui diffusent des travaux parlementaires peuvent encourager. La conférence a fourni quelques éléments de réponses intéressants à ce sujet.

Les débats, conduits par M. Luis Rivas, Directeur de la Rédaction et des programmes d'Euronews, et Mme Esther Mamarbachi, présentatrice à la Télévision suisse romande (TSR), ont mis l'accent sur la nécessité de poursuivre ce processus qui pourrait donner une plus grande visibilité aux parlements et à leur organisation mondiale, l'UIP.

M. Peter Vickers, Responsable du marketing et commerce à l'Eurovision-UER, a suggéré la création d'un forum qui permettrait aux chaînes parlementaires d'échanger gratuitement le contenu de

leurs programmes. Cet échange pourrait se faire sur une base réciproque, sans droits d'auteur. L'Eurovision serait la plate-forme qui diffuserait le contenu de ces programmes, en direct, ou avec un montage des images, afin de permettre aux citoyens, sous toutes les latitudes, de suivre les décisions importantes prises par les différents parlements du monde.

De nombreuses questions et différentes propositions ont surgi. Le Secrétaire général de l'UIP, M. Anders B. Johnsson,

son homologue à l'UER, M. Jean Réveillon, et le Président de l'ASGP, M. Anders Forsberg, se sont réunis en décembre 2006 pour débattre du suivi de la Conférence de Genève. Suite aux commentaires qu'ils ont reçu des participants, trois priorités ont été identifiées : encourager un échange de programmes entre les chaînes parlementaires; offrir des conseils à ceux qui le souhaiteraient et développer un site internet qui permettrait à tous les parlements du monde de comparer leurs règles de diffusion.

Dès qu'ils auront reçu les réponses aux questionnaires envoyés par les trois institutions à leurs Membres respectifs, des propositions concrètes seront faites pour continuer cette initiative unique, qui ouvrira une nouvelle ère tant pour les parlements que pour les chaînes parlementaires et les diffuseurs.

© UIP/G. Cabrera



De gauche à droite : MM. Fritz Pleitgen (UER), Giacomo Mazzone (UER), Anders B. Johnsson (UIP) et Anders Forsberg (ASGP)

Messages

M. Anders B. Johnsson,
Secrétaire général de l'UIP :

La relation entre les parlements,
les citoyens et les diffuseurs
est d'une importance majeure

Lorsque l'UER a contacté l'UIP et l'ASGP et a suggéré que nous explorions la possibilité d'une coopération dans le domaine des chaînes parlementaires, nous avons accepté l'idée avec enthousiasme. La relation entre Parlement et citoyens est une question qui suscite un intérêt grandissant partout dans le monde.

Beaucoup de parlements s'efforcent aujourd'hui de faire évoluer leur institution pour permettre une participation accrue des individus et des organismes qui peuvent étayer leur action. Ces parlements souhaitent aussi que la population soit informée plus fidèlement de ce qui se fait en leur sein. Pour servir ces objectifs, ils sont favorables à la diffusion auprès d'un large public de certains de leurs débats.

La relation entre parlements et audiovisuel public n'est pas simple pour autant. En effet, les médias sont des institutions indépendantes qui disposent de la liberté éditoriale quand au contenu de leurs programmes. Quant aux parlements, ils ont pour intérêt légitime que les services de radiotélévision informent les citoyens de leurs travaux, et cet intérêt doit être pris en compte.

La conférence de Genève a été le point de départ d'un processus à plus long terme. Elle a porté sur les différents aspects de la relation entre les parlements d'une part et les chaînes parlementaires spécialisées et l'audiovisuel public de l'autre et elle a permis de circonscrire les expériences exemplaires méritant d'être reproduites ailleurs ainsi que les précédents en matière de mise en commun de données, d'expériences et de documents audiovisuels. Les questions et les commentaires des participants ont montré qu'une certaine forme de suivi était nécessaire.



M. **Anders B. Forsberg**, Président de l'ASGP :

Il n'y a qu'une seule façon d'aller de l'avant pour les démocraties : travailler à plus d'ouverture et de transparence

Si nous souhaitons être partie prenante dans une société moderne, nous devons utiliser tous les moyens à notre disposition pour ouvrir les parlements au public. Dans ce domaine il n'y a qu'une seule façon d'aller de l'avant pour les démocraties, c'est de travailler à davantage d'ouverture et de transparence.

L'idée de base de la retransmission par Internet est de donner au public un accès libre et total aux débats et autres activités du parlement. En travaillant en ce sens, nous montrons notre respect du droit des citoyens à constater par eux-mêmes ce qui se passe au parlement.

Par ailleurs, nous devons être conscients du fait que toucher un plus large public n'implique pas nécessairement une meilleure compréhension de la politique ni un intérêt accru du public pour la politique. Il ne suffit pas de montrer les débats à la Chambre pour que les citoyens aient confiance dans les hommes politiques ; cette confiance dépend d'abord et surtout de la politique vue dans une plus large perspective, et aussi des parlementaires eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, avec la diffusion en ligne, il est sûr que davantage de personnes seront en mesure de regarder et d'écouter, et donc de se former leur propre opinion, sans interférence des médias. De ce point de vue, c'est un avantage.



M. Jean Réveillon, Secrétaire général de l'UER :

Les travaux parlementaires sont « au cœur » de notre mission de service public

L'Union Européenne de Radio-télévision est la plus ancienne association de radiodiffuseurs dans le monde. Nos Membres – des radiodiffuseurs publics pour la plupart - couvrent 55 pays dont les traditions et les cultures nationales sont si diverses qu'ils ont très peu de choses en commun. Mais ils ont au moins en commun l'attention qu'ils portent aux parlements nationaux et à leurs travaux.

La radiodiffusion de service public est au service du citoyen. Elle a pour mission de construire et de renforcer les collectivités

nationales. C'est ce que nous faisons en proposant à nos institutions une « médiation exacte », destinée à faciliter le débat, la compréhension mutuelle et l'intégration.

La plupart des messages adressés par les gouvernements, les parlements et les institutions aux citoyens européens passent par des chaînes de télévision et des stations de radio qui sont membres de l'UER. L'ère numérique où nous entrons ouvre de nouveaux horizons. Grâce à la radiodiffusion numérique terrestre, à l'internet haut débit et aux nouveaux médias, le manque de fréquences qui avait jusqu'ici empêché les parlements d'être plus présents sur les ondes n'est plus un problème.

Retenir l'attention des téléspectateurs/citoyens n'est pas une question de technologie mais de contraintes de temps et de savoir-faire. En tant que radiodiffuseurs publics, nous avons ce savoir-faire. Notre participation à la Conférence de Genève nous aidera donc à l'enrichir.

M. Jean Réveillon, Secrétaire général de l'UER, accueille les représentants des parlements et des radiodiffuseurs publics au siège de l'UER lors de la conférence.



Le rôle des diffuseurs publics

Ce que les intervenants ont dit

M. Fritz Pleitgen,
Président de l'UER,
Directeur général de WRD
et Fondateur de la chaîne
allemande Phoenix

«L'omniprésence des médias et leur soif d'information instantanée et de courte durée, ainsi que chaque pensée, idée ou discours émanant du Parlement ou de tout autre milieu politique, sont publiés immédiatement. En fait, il est devenu pratiquement impossible pour les parlementaires de se libérer de cette 'loi de la nature', en admettant d'ailleurs qu'ils le souhaitent».

M. Dan Landau,
ancien Directeur de la
chaîne parlementaire de la
Knesset

«Le fait est que les parlements ont du mal à faire passer leurs messages, qui, sont considérés comme plutôt ennuyeux par les médias, et en particulier par les chaînes commerciales. Cela ne fait tout simplement pas vendre. Les parlements souffrent de l'image peu glorieuse de leurs membres. Mais soyez certains que les politiciens ne perdront jamais une occasion d'être à la télévision. Donc, pour commencer, tenez-en compte. Mais soyez attentifs à limiter leur contrôle en ce qui concerne le contenu. Les hommes politiques ont tendance à voir les choses sous un angle politique : gauche contre droite, minorité contre majorité, coalition contre opposition, après tout, ce qui caractérise un parlement en somme, et vous constaterez bien vite que votre nouvelle petite chaîne de télévision est devenue un pion dans le jeu politique».



M. Dan Landau (à gauche) et M. Luis Rivas (Euronews)

M. Boris Bergant,
Vice-Président de l'UER

« Il y a quatre conditions d'un véritable service public audiovisuel. La première condition est qu'il doit être indépendant par rapport aux intérêts politiques et économiques et à toutes sortes de groupes de pression, mais en même temps être ouvert à tous. La deuxième condition est le pluralisme. Nous devons avoir une approche pluraliste en présentant nos différents types de culture, qu'il s'agisse de la culture moderne, classique, de la culture de masse ou d'élite. Nous devons être ouverts à toutes les minorités, car c'est une des tâches principales du service public. La troisième condition est la crédibilité. Mais vous ne pouvez être crédibles que si vous présentez des programmes de qualité. La quatrième condition d'un service public de l'audiovisuel est la responsabilité de rendre des comptes. Cela veut dire la transparence dans le sens économique aussi. Parce que nous sommes financés par le public, nous devons rendre des comptes à ce public ».

M. Peter Knowles,
Directeur de la chaîne BBC
Parliament

« Offrir des débats parlementaires et un journalisme qui y est étroitement lié et de façon constante est quelque chose de très important. Je fais en sorte que nous puissions diffuser des programmes dans des tranches d'horaires spécifiques, quatre, cinq ou sept jours par semaine, dans la même case horaire et à la même heure. C'est très important d'aider les téléspectateurs qui ont accès à une centaine de chaînes différentes, à trouver ce qu'ils cherchent. Je voudrais insister auprès des personnes concernées ou qui dirigent des chaînes parlementaires, pour qu'elles étudient le meilleur moyen d'obtenir un accord de coopération avec les réseaux de radio et télé-diffusion dans leurs pays, pour pouvoir bénéficier de ces cases horaires régulières. Les modèles de diffusion varient d'un pays à l'autre ainsi qu'au fil du temps. Au Royaume-Uni par exemple, nous avons commencé avec la télévision terrestre avant que le câble ne commence à prendre de l'importance. Le satellite s'est beaucoup développé mais

maintenant nous évoluons rapidement vers une augmentation de l'audience de la télévision numérique terrestre. Nous nous dirigeons donc vers une diffusion totale par la télévision numérique terrestre, ce qui va représenter une énorme différence pour notre public ».



M. Boris Bergant



M. Peter Knowles

Une conférence qui vient à point nommé

M. Joe Phaweni,
chef de l'Unité de
l'élaboration des politiques
au Parlement sudafricain

« La majorité des Sud-Africains vivent dans les régions rurales. Ils sont pauvres et sans emploi. L'électricité et ses bienfaits sont un signe de développement pour nombre de ceux qui vivent dans les zones rurales. Posséder un poste de télévision est un luxe que de nombreuses personnes vivant dans ces régions n'ont pas les moyens de s'offrir. Donc, à ce stade de notre développement et en tant que nouvelle démocratie, nous ne pouvons pas parler de chaîne parlementaire, si notre intention est de pouvoir atteindre aussi les personnes qui vivent dans ces régions reculées. Les activités parlementaires ont un impact sur la vie des citoyens, le public doit donc s'engager et participer activement au processus parlementaire ».

M. Carlos Hoffmann,
Secrétaire général du Sénat
chilien

« La question de fond est de savoir comment garantir de façon efficace le droit l'aspiration des citoyens à être en contact, de manière interactive, avec les autorités et leurs représentants au Parlement. Le contexte historique et social de ce débat est délicat. Il se caractérise par une crise de légitimité évidente au niveau mondial. L'attitude des citoyens face à la politique démontre – à plus ou moins grande échelle – un désintérêt, un désenchantement et une apathie évidente, selon les nombreuses enquêtes qui ont été faites dans le monde entier. Je crois qu'en tant que véritable interprète du pouvoir et du rôle de représentation que l'État exerce, une chaîne parlementaire doit respecter le concept exprimé par Alasdair Milne, l'ancien Directeur général de la BBC, qui a dit qu'une telle chaîne devrait faire en sorte que ce qui est populaire devienne important et que ce qui est important devienne populaire ».



© UIP/G. Cabrera

M. Joe Phaweni (à gauche) et M. Carlos Hoffmann

Exemples de chaînes politiques

C-SPAN : le pionnier

M. Terry Murphy, Vice-Président et Producteur exécutif des Programmes de C-SPAN (États-Unis) a expliqué que C-SPAN était unique dans le monde des chaînes parlementaires. « Nous sommes une entreprise privée, à but non lucratif, un réseau non commercial et non gouvernemental. Tous nos fonds proviennent des compagnies de communication qui nous soutiennent. Elles nous versent environ 4,5 cents par abonné. Notre budget est de 35 à 40 millions de dollars par année et nous avons quelque 260 employés. Nous avons mis du temps pour y arriver. Tous nos employés sont basés à Washington

et nous disposons aujourd'hui de trois chaînes de télévision, d'une station de radio, qui nous permet d'être écoutés dans tout le pays, et nous pouvons disposer, quotidiennement, d'une douzaine de sites internet. Notre couverture des activités du Congrès [des États-Unis] ne représente que 20% de nos programmes. Le reste concerne la couverture des activités d'autres groupes. Certains jours, il peut y avoir une quarantaine de réunions de groupes différents, hors de Washington, et nous ne pouvons en couvrir que quatre ou cinq. En tant qu'entreprise privée, nous décidons dès lors lesquelles de ces quatre ou cinq réunions nous allons couvrir ».



M. Terry Murphy, Vice-Président et Producteur exécutif des programmes de CSPAN

© UJPG. Cabrera

Interview : **M. Brian Lamb**, fondateur de C-SPAN :

« Notre assise économique nous vient des abonnés »

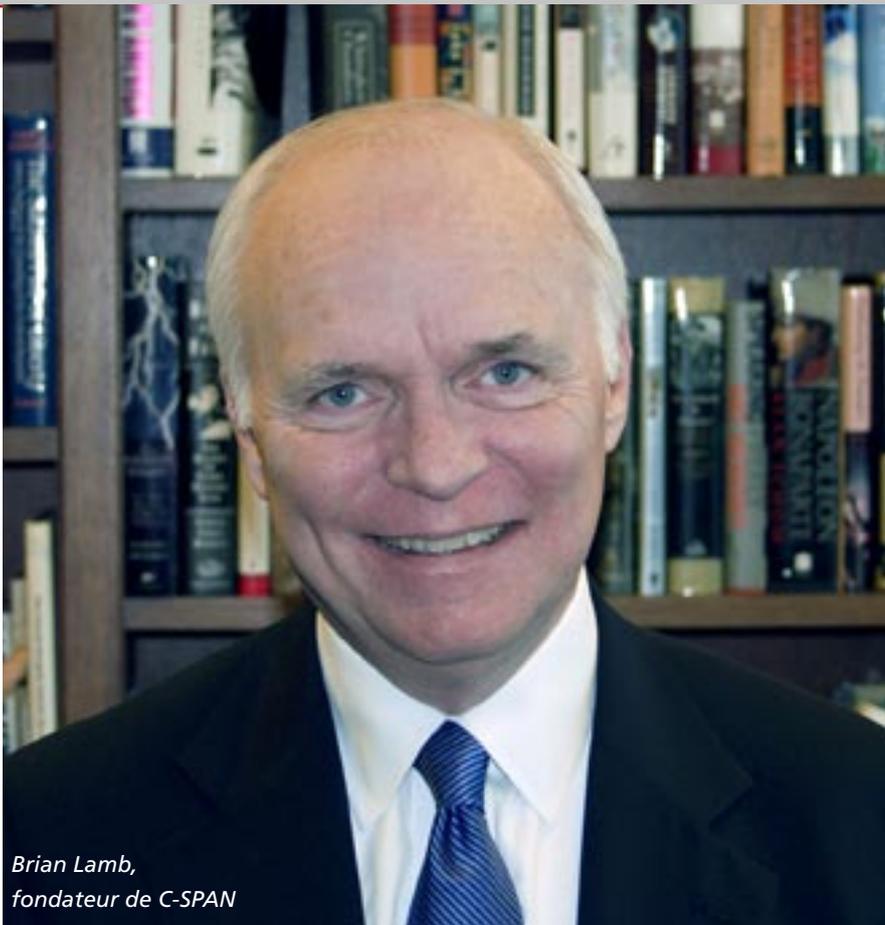
Q : Quel est le public de C-SPAN ?

Brian Lamb : Environ 4 % des Américains déclarent nous regarder quotidiennement. Dans un pays qui compte 300 millions d'habitants cela fait 12 millions de téléspectateurs. Aux États-Unis, seulement 50 % des gens votent à l'occasion des élections présidentielles et seulement 35 % d'entre eux se déplacent pour l'élection du Congrès. Notre public est donc constitué de ceux qui regardent, votent, participent ou donnent de l'argent aux campagnes électorales. D'autres sondages ont fait une analyse plus poussée : 56 % des gens qui nous regardent ont moins de 50 ans, ce qui est assez remarquable car l'âge moyen des gens qui regardent les informations du soir aux États-Unis est supérieur à 60 ans. C'est donc un public très âgé. Je fais partie de cette catégorie. Les jeunes ne regardent plus beaucoup les informations à la télévision. Ils vont sur Internet.

Q : Qui finance C-SPAN ?

BL : D'un point de vue journalistique, nous sommes sans doute les plus privilégiés au monde car nous avons une assise économique qui nous vient de nos abonnés. Nous n'avons pas besoin de nous adresser au gouvernement pour obtenir de l'argent ni de nous inquiéter de notre financement. Nous pouvons programmer ce que nous voulons sans avoir à craindre que quelqu'un, un publicitaire ou un fonctionnaire du gouvernement, nous interdise de diffuser quelque chose. Nous sommes très libres dans notre programmation et c'est un point très important. Nous ne recherchons pas particulièrement la polémique : nous ne sommes pas des reporters d'investigation mais nous nous considérons comme des

(Suite en page 10)



Brian Lamb,
fondateur de C-SPAN



journalistes, nous ne faisons pas partie du gouvernement. Nos présentateurs ne donnent pas à l'antenne des opinions propres à la chaîne. Je travaille pour C-SPAN depuis 1979 et je présente une des émissions. Nous avons chaque matin une émission de trois heures, je présente celle du vendredi. Nous faisons très attention à ne pas créer de présentateurs vedettes. Chez nous, personne n'est payé simplement pour passer à la télévision. Il faut se lever

vraiment tôt, à trois heures du matin, venir ici pour préparer les émissions qui commencent à sept heures. Je fais ça parce que ça me plaît, c'est très gratifiant. Nous savons ce que pensent les gens avant tout le monde, parce que nous avons des échos qui proviennent des deux camps, des démocrates et des républicains. À l'heure actuelle, la plupart des émissions de radio de ce pays ne se préoccupent que d'un seul bord, comme vous le savez peut-être.

Q : Qui a eu cette idée en 1979 ?

BL : C'est moi qui l'aie suggérée. Je trouvais que les réseaux de diffusion d'informations avaient trop de pouvoir et je voulais faire quelque chose pour changer les choses mais je n'avais ni argent ni envergure sur le plan social. Quelques responsables du câble ont trouvé l'idée intéressante et m'ont aidé à démarrer. Un certain nombre de particuliers ont aimé l'idée et ont accepté de nous fournir un financement. Nous avons instauré un système de cotisation en demandant aux réseaux câblés qui voulaient diffuser nos émissions de nous payer en fonction du nombre de leurs abonnés. Pour 10 000 abonnés à 5 cents par foyer, ça fait 5000 dollars par mois. Maintenant, nos émissions sont diffusées à près de 90 millions d'abonnés, ce qui nous donne une assise économique suffisante pour fonctionner. Aujourd'hui, ce ne serait pas aussi facile. À l'époque où nous avons lancé C-SPAN, il n'y avait pas beaucoup de réseaux privés alors que maintenant il y en a environ 260. Ce ne serait plus possible de lancer C-SPAN aujourd'hui. Il n'y aurait pas de place sur les réseaux câblés; les sociétés du câble n'en voudraient pas et elles ne seraient pas disposées à payer pour l'avoir. Quand nous nous sommes lancés, nous avons vraiment eu de la chance. Le câble était tout nouveau et les sociétés cherchaient des idées neuves; nous avions une idée qui ne coûtait pas très cher. C'est un autre point qui a beaucoup pesé dans notre réussite : nous avons toujours contenu nos coûts. Il n'y a aucune chance de rester dans le circuit en dépensant trop pour un service de programmation comme le nôtre. Dans certains pays, il n'est sans doute pas possible de jouir de la liberté de fonctionnement dont nous avons profité toutes ces années. Nous voulons avoir le gouvernement à l'œil. Il vaut mieux avoir le gouvernement à l'œil.

Q : Diriez-vous que ce que vous faites est plus important maintenant en raison de la situation actuelle ?

Le fait d'être modeste peut s'avérer utile

BL : Je n'ai jamais dit que nous étions importants.

Q : Mais vous êtes importants et vous le savez.

BL : Je n'y pense pas. Je fais très attention à ne pas dire des choses comme ça. Il n'y a rien qui indispose davantage les gens. Nous essayons simplement de traiter l'actualité. Il se trouve qu'il y a toutes sortes de gens qui sont impliqués dans le fonctionnement des gouvernements et ont de l'influence à différents niveaux. Environ 10 % des habitants de ce pays appartiennent à cette catégorie. Ce sont ces gens-là qui regardent C-SPAN. Parmi nos téléspectateurs, il peut y avoir n'importe qui, depuis le président jusqu'aux membres du Congrès ou un citoyen lambda qui s'intéresse à une question donnée. C'est de là que vient notre base d'intérêt. Un pays qui veut ouvrir son système de gouvernement doit rendre publiques les fonctions gouvernementales. C'est une démarche que les hommes politiques n'acceptent pas de gâter de cœur. Ils n'aiment être sous les projecteurs que quand ils peuvent les contrôler. Un beau jour, nos hommes politiques ont décidé de téléviser les débats à la Chambre des représentants. Ensuite, quand le Sénat a constaté que la Chambre attirait toute l'attention, il a décidé d'en faire autant. Une fois que les débats ont été télévisés, ils ont voulu les contrôler. C'est tout à fait naturel de vouloir contrôler l'image, leur image.

Q : Avez-vous l'impression que quelqu'un cherche à vous contrôler d'une manière ou d'une autre ?

BL : De temps en temps, s'ils en ont l'occasion, certains hommes politiques aimeraient influencer sur ce que nous diffusons. Mais nous avons clairement établi dès le départ que cela ne se passerait pas comme ça. Il arrive que nous soyons soumis à pas mal de pressions quand nous couvrons certains événements, mais bon et alors ? »

M. Dawood Kuttab, le Directeur de l'Institut des Médias contemporains de l'Université Al-Quds, à Ramallah, pense que quelque fois, le fait d'être modeste peut s'avérer très utile.

« La plupart des Palestiniens ne savaient même pas à quoi ressemblaient les membres de leur Parlement. Le fait de les montrer à la télévision – en faisant abstraction de ce que nous avons entendu à propos de l'ennui que peut susciter le Parlement – a été pour nous passionnant, pour savoir par exemple à quoi ressemblaient nos représentants politiques et qui ils étaient. Auparavant, les gens ne savaient rien sur eux. Ils ne les avaient même jamais vus, c'est pourquoi nous les avons montrés à la télévision. Lorsque j'ai voulu diffuser les activités du Parlement palestinien, j'ai eu une vive discussion sur trois points de litige avec le Président du Parlement. Premièrement, il voulait contrôler la diffusion. Je savais que s'il la contrôlait, cela finirait par devenir une sorte de propagande. Le Président voulait ensuite que les travaux du Parlement soient diffusés le soir – alors que les séances ont lieu pendant la journée – et j'ai insisté pour que la diffusion se fasse en direct. Le troisième problème était qu'il voulait qu'il y ait un montage des images. J'ai dit que les débats devaient être diffusés en direct et sans montage. Voilà les principes de base auxquels je tiens, parce que je crois que si nous n'obtenons pas cela, nous ne donnerons pas au public ce qu'il demande ».

Chili

Un pays, deux chaînes parlementaires

M. Carlos Hoffman, Secrétaire Général du Sénat chilien, explique que le Chili a deux chaînes complètement séparées :

« Au Sénat, nous payons pour notre chaîne et la Chambre basse paie pour la sienne. Nous sommes très différents. La Chambre des députés diffuse ses débats en direct, avec le risque de donner une mauvaise impression si les gens voient les députés en train de lire et de bailler ou constatent que les rangs sont dégarnis. En ce qui nous concerne, nous choisissons ce que nous diffusons. Le coût est aussi en ligne de compte. Nous avons résolu le problème d'une façon relativement économique. Nous louons tout l'équipement à une société et nous sommes en contact avec une équipe de journalistes chargée de la programmation et des interviews. Ce n'est pas tout à fait comme si nous étions propriétaires de notre chaîne à 100% mais ça fonctionne bien. »



M. Dawood Kuttab et Mme Esther Mamarbachi (TSR)

© UIP/G. Cabrera



L'expérience française

La Chaîne parlementaire

Mme Eve-Lise Blanc-Deleuze, Secrétaire générale de La Chaîne parlementaire de l'Assemblée nationale française présente l'expérience française qui est tout à fait originale. « Il faut faire une distinction entre communication et information. Par communication j'entends rendre disponibles des données relatives au parlement. Nous avons une chaîne qui enregistre les délibérations de certaines commissions; ces images sont transmises à tous les médias, y compris le nôtre. Il n'y a pas de travail éditorial, il s'agit de communication pure et simple. À côté de cela, il y a l'information. Je fais la distinction entre les deux à cause de la question éditoriale. Pour l'information, il y a un groupe de journalistes, avec un rédacteur en chef qui choisit les sujets à traiter. Ces choix doivent être faits indépendamment par Public Sénat et La Chaîne Parlementaire qui se chargent du travail éditorial ».

Mme Blanc-Deleuze ajoute que 20 % du temps de diffusion de La Chaîne Parlementaire « est consacré à une diffusion en direct ou en différé des travaux en cours dans les commissions tandis que pendant le reste du temps il y a des émissions, des documentaires et des débats qui approfondissent certains des sujets discutés au parlement ». Comment faites-vous pour protéger l'indépendance éditoriale sans laquelle aucune chaîne de télévision n'est crédible? « Grâce à la constitution juridique de la chaîne. Public Sénat est financée par le Sénat et La Chaîne parlementaire par l'Assemblée. Leurs Conseils d'administration sont composés de sénateurs et de parlementaires. Il y a un représentant par groupe parlementaire. Par conséquent, quelle que soit la

majorité à la Chambre, quel que soit le parti au pouvoir, chaque tendance est représentée. Le Conseil d'administration est neutre et impartial, le nombre de sièges n'y étant pas proportionnel au nombre de sièges détenus au Sénat ou à l'Assemblée nationale. Ce système garantit une autonomie complète. Notre chaîne de télévision est disponible sur le câble, le satellite et la télévision numérique et nous touchons 65 % des foyers français. Nous jouissons d'une parfaite indépendance financière. Nous avons des systèmes différents. Les chaînes qui traitent de l'Assemblée nationale et du Sénat sont des chaînes d'information politique. Nous travaillons 24 heures sur 24 à fournir des nouvelles parlementaires. Nous assurons également un travail de communication par un partenariat avec le groupe France Télévision qui est l'équivalent de la BBC au Royaume-Uni. France Télévision traite des questions gouvernementales les mercredis après-midi et diffuse un résumé des activités parlementaires de la semaine en soirée. Nous transmettons le résumé à France Télévision qui le diffuse. »

Elle conclut en précisant que « cela coûte très cher d'avoir une véritable chaîne parlementaire. Le budget de Public Sénat et de La Chaîne Parlementaire atteint presque 11 millions d'euros pour chacune des chaînes, soit 22 à 25 millions d'euros pour les deux, pour un public qui représente environ 75 % des foyers français. Les chaînes fournissent de la communication et de l'information en continu, 24 heures sur 24. Elles coûtent cher et nous sommes conscients que c'est une chose que tous les pays ne peuvent pas se permettre ».

Public Sénat

Jean-Pierre Elkabbach, Président Directeur Général de la chaîne française Public Sénat était l'un des intervenants, mais il a été empêché d'assister à la Conférence de Genève, car son avion a été dans l'impossibilité de décoller. La modératrice a lu le message qu'il a adressé aux participants.

« Chers amis, nous sommes tristes et très en colère de ne pas être avec vous cet après-midi. Je suis d'autant plus en colère que nous nous réjouissons de participer à cette conférence. Je dirige Public Sénat depuis six ans et je voulais faire partager notre expérience, au moment où la chaîne parlementaire en France affirme sa présence indispensable dans tous les débats. Nos amis de C-SPAN nous avaient prévenus que les premières années seraient difficiles : certes elles l'ont été, mais un peu moins que nous ne l'imaginions ... Elles ont été riches de ce que nous avons fait pour la réforme de la justice, la laïcité, etc. Et c'est ce que nous sommes en train de faire pour le début de la campagne présidentielle de 2007.

La création de Public Sénat résulte non d'une initiative privée, mais d'une proposition de loi conjointe des présidents des deux assemblées promulguée le 30 décembre 1999. Public Sénat est différente à cause de son histoire : elle est née du politique, a grandi au cœur du politique et se nourrit du politique.

Dès le début elle a été conçue comme une chaîne libre et indépendante, et c'est pourquoi, dès la loi du 30 décembre 1999, le président du Sénat a choisi d'en confier la direction à un journaliste, possédant sa carte de presse, ce qui était la meilleure garantie de son indépendance. C'est ainsi que j'ai été appelé à devenir Président Directeur Général de Public Sénat. Le statut de Public Sénat garantit aussi son indépendance. Public Sénat est une société anonyme de droit privé

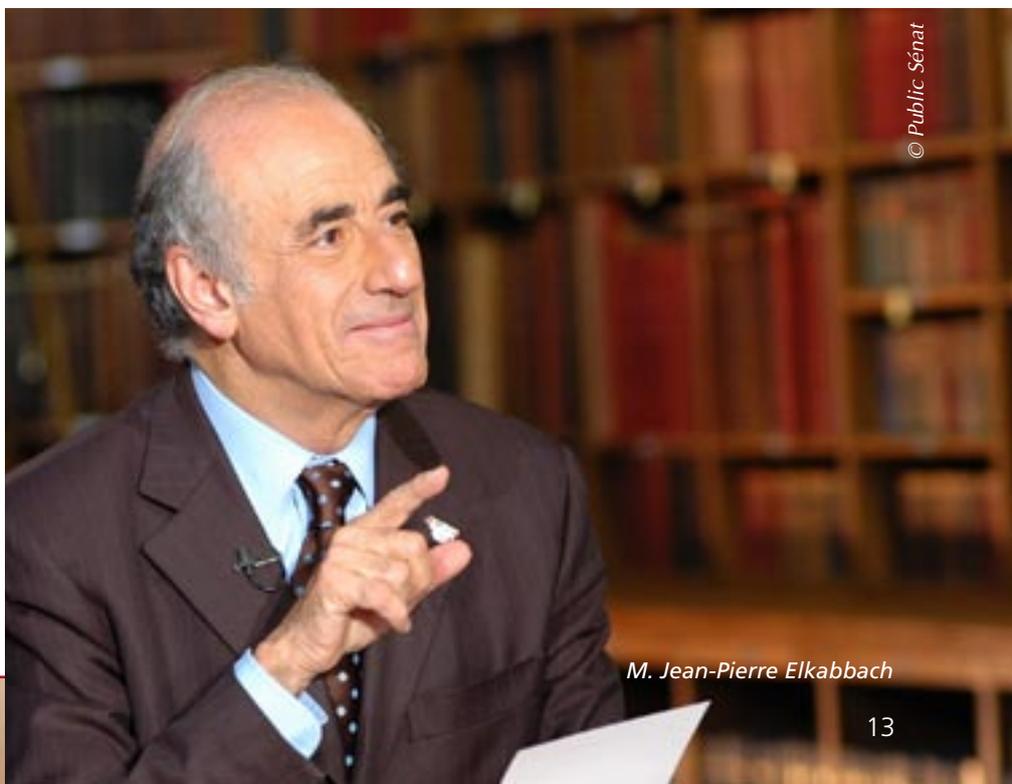
qui respecte les règles d'autonomie propre au secteur privé. Elle ne reçoit aucune instruction : je rends compte, personnellement et a posteriori de l'information, je suis responsable devant le bureau du Sénat, où tous les groupes politiques sont représentés, qui me reçoit deux fois par an, et devant le Conseil d'administration que je préside. Celui-ci est pluraliste : ses membres sont issus des six groupes politiques du Sénat, mais aussi de la société civile : il comprend un économiste, Jean-Paul Fitoussi et un philosophe, Olivier Mongin.

Avant la création de Public Sénat les parlements s'étaient dotés de « Canal Assemblées ». Cette chaîne se contentait de retransmettre en brut les débats en séance publique des deux assemblées, sans aucune mise en perspective. Avec Public Sénat il a été décidé d'apporter une plus-value journalistique, un décryptage et une mise en valeur des enjeux politiques sous-jacents, et cela correspondait aux attentes du public français qui ne s'intéressait pas au « robinet à débats » de canal assemblées.

Public Sénat offre une diversité de programmes qui permet d'atteindre son

objectif de rapprocher les citoyens de leurs institutions. Mais Public Sénat est allée plus loin. Son idée, ambitieuse, est d'ouvrir au citoyen, par le biais de la télévision, les enceintes où se déroule le débat public et qui jusqu'alors lui étaient fermées. Le direct intégral est pour nous une façon de ne pas chercher à leurrer le téléspectateur en ne lui offrant que des extraits, ces petites phrases qui sont reprises par les journaux de télévision des grandes chaînes hertziennes, mais qui ne rendent pas compte de la richesse et du fond du débat public. Notre slogan : ayez votre siège dans toutes les enceintes démocratiques : du conseil municipal aux Nations Unies.

Il faut dire et souligner que Public Sénat a un atout majeur. Elle a la chance de ne pas être soumise à la dictature de l'audience et au mirage de la publicité. Sa force, c'est le temps, qui ne lui est pas compté. Chaque année elle diffuse en moyenne 150 opérations spéciales par an, allant du local au global, des élections françaises aux élections israéliennes en passant par les débats Merkel/Schroëder ou Berlusconi/Prodi. Elle suit également les sénateurs en mission à l'étranger, dans leurs groupes d'amitié.



M. Jean-Pierre Elkabbach

« Les chaînes parlementaires sont un instrument indispensable à la démocratie, pour une citoyenneté pleinement exercée »

Avant la Conférence, nous avons rencontré deux autres responsables de chaînes politiques

M. Pier Vincenzo Porcacchia, Chef du service de la communication de la Chambre des Députés italienne, a expliqué à l'UIP le rôle de la chaîne parlementaire italienne, *Canale Satellitare*.

Q : Comment est né le Canale Satellitare ?

Pier Vincenzo Porcacchia : Comme son nom l'indique, le *Canale Satellitare* est une chaîne diffusée par satellite qui couvre une grande partie de l'Europe et tous les pays du nord de la Méditerranée. Nous étudions aussi la possibilité d'une diffusion par la télévision numérique terrestre. À la base, l'idée était de disposer d'un circuit de diffusion interne permettant aux différents services du Parlement de suivre les travaux de la Chambre des Députés. Par la suite, nous avons pensé qu'il serait important d'en faire un instrument de dialogue avec les citoyens pour leur permettre de mieux connaître le fonctionnement de la Chambre des Députés. Ce premier pas étant franchi, nous souhaitons que le *Canale Satellitare* suscite un plus grand intérêt.

Q : Comment allez-vous procéder ?

PVC : Des études ont été faites et nous avons tenu compte de l'expérience des autres pays européens, des États-Unis et du Canada. Nous avons également effectué une recherche concernant le travail de notre commission parlementaire

chargée de la Communication et de l'Information et nous avons aussi entendu les principaux responsables de ce secteur, afin de développer la programmation du *Canale satellitare*. Au début, nous avons dû faire face à des problèmes techniques importants car, outre la Chambre des Députés, nous avons tenu à couvrir aussi les travaux des commissions parlementaires. Nous produisons également des documentaires, qui vont de l'histoire du Palais Montecitorio [Siège de la Chambre des Députés] aux visites effectuées par des groupes d'étudiants qui ne sont pas seulement touristiques, mais qui donnent aux jeunes la possibilité de débattre avec les élus. Nous avons également produit des documentaires sur l'enjeu des élections européennes et rendu compte d'autres événements politiques et culturels qui ont eu lieu dans l'enceinte de Montecitorio. Comme par exemple une exposition consacrée aux impressionnistes français, la visite du Pape Jean-Paul II à la Chambre des Députés, et la Conférence des femmes parlementaires. Sans oublier la réunion des Présidents de parlement africains, au cours de laquelle les grands problèmes qui affectent l'Afrique ont été abordés.

Q : Combien de personnes regardent le Canale Satellitare ?

PVP : Nous n'avons pas de chiffres à ce propos, nous ne pouvons donc pas mesurer notre audience. Le nombre de personnes qui suivent notre chaîne est encore limité et le but est de faire de *Canale Satellitare* une chaîne thématique, régie par des critères institutionnels et dirigée en toute impartialité. Il est aussi important d'assurer la continuité de nos programmes pour fidéliser les téléspectateurs. Cela ne signifie pas une

diffusion 24 heures sur 24, mais il est important d'assurer une certaine cohésion des programmes, un peu comme le fait le Parlement européen.

Q : Quels sont les priorités du Canale Satellitare en ce qui concerne le direct ?

PVP : S'agissant de la diffusion en direct, les travaux de la Chambre ont la priorité. Les travaux des commissions sont diffusés en différé ou en direct, pour autant que la Chambre ne siège pas.

Q : Les chaînes parlementaires peuvent-elles aider le citoyen à mieux comprendre la vie parlementaire et politique et ont-elles une influence sur la société ?

PVP : Aujourd'hui, le problème de presque toutes les démocraties est celui d'insérer le concept de citoyenneté dans le processus démocratique, qui est aussi lié au développement de la communication. Les chaînes parlementaires sont donc un instrument indispensable à la démocratie, pour une citoyenneté pleinement exercée. Le dilemme est : y-a-t-il trop d'information ou pas assez ?



M. Pier Vincenzo Porcaccia

L'expérience canadienne

Mme Colette Watson,
Présidente et Directrice
générale de Cable Public
Affairs Channel (CPAC).

Q : Comment définiriez-vous CPAC ?

C.W. : CPAC est une chaîne privée, à but non lucratif. Notre propriétaire est l'industrie du câble au Canada. CPAC a six propriétaires. Nous avons une entente avec la Chambre des Communes et le Sénat pour diffuser leur programmation. L'entente que nous avons avec la Chambre des communes exige que nous diffusions les travaux en direct lorsque la Chambre est en session. Nous sommes réglementés par le CRTC, comme tous les radio et télé diffuseurs au Canada. Le Président de la Chambre des Communes nous donne l'appellation de chaîne parlementaire. Le 50% des Canadiens et Canadiennes croient que CPAC appartient au gouvernement ou au Parlement, mais en fait, nous sommes la chaîne des trois « P » en anglais : Parliament, Politics and Public Affairs, ou en français : Parlement, politique et affaires publiques. Notre plan de développement est centré sur le Parlement canadien, sur ce qui se passe à la Chambre des communes, dans les commissions ou lors de cérémonies telles que le discours du trône [la Reine Elisabeth étant le Chef de l'État dans les pays du Commonwealth, N.d.l.R.] ou les parades avec le Gouverneur général. Nous rendons compte de tout ce qui touche à la tradition parlementaire.

Q : Comment se passe votre collaboration avec la Chambre des Communes ?

C.W. : Nous travaillons avec la Chambre de Commune qui a sa propre société de diffusion. Sous la supervision du greffier, elle s'occupe de la diffusion des travaux, de la production, du placement des caméras, des cameramen, de savoir quel travail de commission doit être enregistré

et diffusé. Ce travail occupe une centaine de personnes. La Chambre des communes nous donne le lien technique et elle envoie des images à notre régie. CPAC reçoit donc un produit de la Chambre des Communes. Le Président de la Chambre des Communes peut ainsi avoir un produit sans filtre, sans interférences ou analyse venant de journalistes ou d'entreprises privées. Nous nous engageons à diffuser tout ce qui se dit. Nous en sommes fiers, car nous croyons que les Canadiennes et Canadiens ont la capacité de se faire leur propre opinion de ce qui se passe. Lorsque le Parlement est en session, cela fait plus de 40 heures de débats par semaine. Tout le monde n'a pas le temps de voir et de digérer tout cela, raison pour laquelle les informations diffusées par des chaînes telles que Radio-Canada jouent un rôle très important pour offrir un résumé de ce qui s'est passé au niveau politique ou parlementaire.

Q : Comment voyez-vous votre mandat ?

C.W. : Il y a deux ans, j'ai donné un discours à Washington dans lequel j'ai dit que la vérité a toujours une couleur : celle d'un parti politique, etc. On peut donner des faits saillants, mais si l'on oublie d'autres faits saillants, les gens vont se faire une opinion, ne sachant pas ce que l'on a oublié ou ce que nous n'avons pas inclus dans le résumé. Il y a toujours deux côtés de la médaille. Nous avons comme mandat de présenter tous les faits et c'est ensuite le téléspectateur qui décide. Nous commençons par les discours de la Chambre des Communes et nous revenons ensuite au studio pour une discussion avec tous les gens impliqués. Nous invitons ensuite nos téléspectateurs à donner leurs commentaires. Lorsque le Parlement est en session, la journée commence vers 10 heures et se termine à 18 ou 19 heures. Nous diffusons une discussion avec les experts en français,

puis en anglais, et nous passons ensuite aux questions.

Q : Quels sont vos taux d'écoute ?

C.W. : Ils sont assez bas en comparaison aux autres réseaux d'information, mais il y a des gens qui estiment important de pouvoir trouver ce genre d'information. En période d'élection, nous avons environ 3 millions de spectateurs par semaine, alors qu'en période normale, nous en avons entre 1,5 et deux millions.

Q : CPAC a-t-il une influence sur la vie politique canadienne ?

C.W. : Oui, CPAC a une grande influence. Les gens cessent d'écouter les parlementaires lorsque ceux-ci se disputent. Nos taux d'écoute ont augmenté de 100% de juillet 2005 à juillet 2006, à cause de ce qui s'est passé au Moyen-Orient, ou lorsqu'il y a eu une guerre. Nous avons une forte communauté d'origine libanaise et une forte communauté juive au Canada. Certes, si une guerre éclate, nous n'avons pas le même budget que CNN pour la couvrir, mais nous sommes capables d'offrir à nos téléspectateurs tout ce que le Premier Ministre canadien et tout ce que les ministres et les membres du Parlement, opposition comprise, vont dire.



© CPAC

Mme Colette Watson

Une chaîne parlementaire doit-elle être indépendante ou faire partie du parlement ?

Délégué de l'Inde

La structure et le financement de la chaîne, la qualité de sa programmation et son contenu sont les aspects les plus importants. En ce qui concerne la structure de la chaîne, en Inde nous n'avons pas encore décidé si elle doit être indépendante ou intégrée au Secrétariat de la Chambre du peuple. Je pose donc la question aux intervenants : une telle chaîne doit-elle être contrôlée par le Secrétariat de la Chambre du peuple ou être indépendante? J'ai aussi une autre question à propos de la qualité des programmes. Si une chaîne parlementaire est entièrement contrôlée par le parlement, quel degré d'intérêt peut-elle présenter pour les téléspectateurs?

Délégué du Kazakhstan

Nous avons assisté ces dernières années à une transformation des mass media qui ont développé de nouvelles fonctions et acquis une nouvelle dimension dans la vie publique. Les médias ont évolué d'un rôle de partage des informations vers une politisation accrue de leur activité. Il est clair qu'aujourd'hui la sphère politique se caractérise par une interaction plus forte entre politique, économie et activité des mass media. Au Kazakhstan, les mass media sont une importante composante de la société civile comme du système politique et jouent un rôle croissant dans la diffusion d'informations sur les questions qui présentent un intérêt pour la société civile. Dans ce contexte, l'interaction entre mass media et corps législatif revêt une importance particulière. Les mass media et le parlement oeuvrent dans le même sens tout en exprimant et en défendant leurs propres opinions. Leur interaction

détermine, dans une large mesure, les paramètres de la démocratisation de notre société car l'ouverture des débats du parlement répond à un intérêt du public. L'interprétation par les mass media des propositions, critiques et opinions exprimées au parlement constitue également un vecteur d'intérêt pour les électeurs.

Délégué du Vietnam

Comment peut-on stimuler l'intérêt du public pour les affaires parlementaires? Nous avons une chaîne parlementaire mais les gens ne s'y intéressent pas. Comment résoudre ce problème? Le financement consacré à la diffusion des activités parlementaires est une question primordiale puisque c'est nous, au parlement, qui décidons du budget de chaque activité. J'aimerais connaître l'expérience d'autres pays en la matière. Par ailleurs, comment promouvoir l'aspect actif du rôle du parlement? En effet, quand les gens constatent que le parlement fait des choses pour eux, ils sont plus intéressés par les diffusions parlementaires. Sinon, de telles diffusions n'ont pas de sens.

Délégué du Bénin

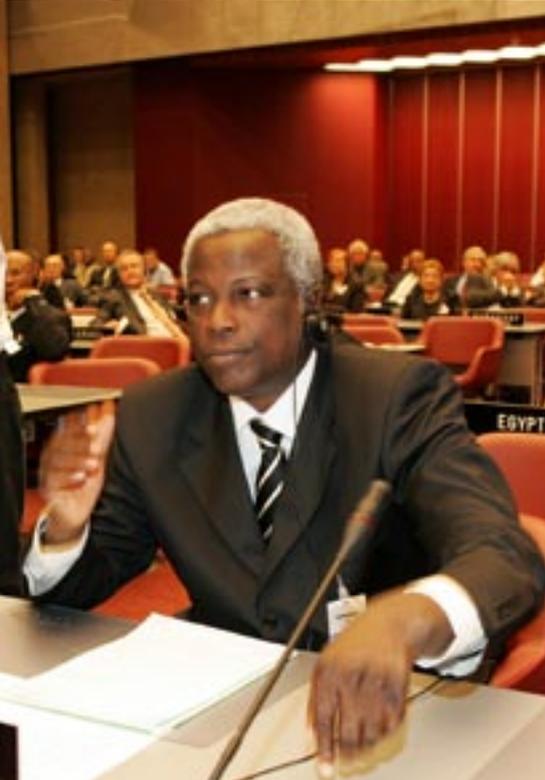
Dans mon pays, on parle environ cinquante langues différentes. Il n'est pas possible d'atteindre chaque citoyen. De plus, si les citoyens ne peuvent pas prendre connaissance de ce qui se passe ou voir comment le parlement travaille à résoudre leurs problèmes dans le cadre d'une émission multilingue, notre crédibilité est remise en question. Au Bénin, nous luttons pour améliorer notre

image, qui n'est vraiment pas brillante. Lorsqu'un parlementaire achète une voiture, l'exécutif déclare que « les parlementaires veulent tous avoir des voitures alors que les citoyens sont si pauvres ». Mais personne ne dit rien lorsque l'exécutif gaspille des milliards. Pour nous, il est important d'être soutenu, pour que notre démocratie émergente réussisse à maintenir une culture démocratique et pour que nos citoyens aient accès à nos délibérations.

Délégué de l'Égypte

Je suis membre de l'Université de l'information égyptienne. Dans mon pays, il n'y a pas de chaîne parlementaire spécialisée. Nous disposons toutefois de 35 à 40 minutes qui sont consacrées aux débats parlementaires, notamment en période électorale. Nous avons récemment cherché à obtenir une plage de diffusion plus longue à des heures de grande écoute; ses efforts ont rencontré un véritable succès populaire parce que





nous avons, par exemple, fourni des informations sur la façon d'aller voter et sur les différents problèmes en question au moment des élections. Nous plaignons en faveur d'une chaîne parlementaire qui prenne en charge différents besoins.

Délégué de la Grèce

Je suis d'accord avec M. Landau quand il dit que la structure de la chaîne parlementaire est très différente d'un pays à l'autre et doit s'adapter à la situation particulière de chaque pays et de chaque système politique. Nous avons une chaîne parlementaire qui fait de la diffusion en direct et c'est, je crois, la seule qui diffuse non seulement par le satellite et le câble mais aussi sur diverses fréquences. Nous touchons presque 70 % de la population. Nous avons pris quelques mesures pour attirer les téléspectateurs. Nos programmes ne se contentent pas de couvrir les séances du parlement et des sous-commissions, ils comprennent aussi des documentaires sur l'histoire et la culture mondiales. Il y a quelques mois, un de nos téléspectateurs a appelé pour dire qu'il trouvait les documentaires très intéressants mais que les délibérations du parlement l'ennuyaient. Il a dit ceci : « Pourquoi avez-vous une chaîne parlementaire? Supprimez-la, nous ne voulons que les documentaires ! » J'ai répondu que le parlement était la raison de notre existence mais il a rétorqué que c'était ennuyeux ! Les téléspectateurs grecs sont davantage intéressés par la politique et les membres du parlement veulent que la chaîne touche leurs électeurs. C'est pourquoi nous avons aussi été soumis à des pressions de la part des législateurs.

Délégué du Luxembourg

Les chaînes parlementaires qui ont du succès et plaisent aux téléspectateurs sont celles qui sont complètement indépendantes du point de vue journalistique, celles qui sont libres de faire des choix et de modifier les contenus. Le rôle de notre chaîne parlementaire est d'informer le grand public des travaux en cours au parlement. Pour pouvoir

informer, il faut intéresser un large public et capter l'attention, sinon il n'y a personne pour recevoir l'information. J'ai remarqué que, même si cette conférence compte beaucoup de députés parmi ses participants, beaucoup d'entre nous sont d'avis que les délibérations et débats parlementaires ont tendance à être ennuyeux. Si ceux qui travaillent au parlement les trouvent ennuyeux, comment voulez-vous qu'ils n'ennuient pas le grand public? Il serait peut-être utile que les parlements se mettent à réfléchir à cette question.

Délégué de l'Inde

Notre chaîne télévisée est la propriété de la Chambre basse du Parlement qui s'occupe de son fonctionnement. Elle n'a que deux mois d'existence. Nous rencontrons un problème lors de la diffusion des délibérations de la Chambre en direct. En Inde, la Chambre basse est un lieu qui a tendance à être assez vivant et de temps en temps le Président décide que ce qui vient d'être dit ne sera pas consigné dans le compte rendu. Mais en fait nous l'avons déjà enregistré. Pour la production des enregistrements officiels (l'enregistrement des délibérations de la Chambre est une affaire très officielle) nous coupons les passages dont le Président a indiqué qu'ils devaient être enlevés. Le problème c'est que, au moment où nous faisons la récapitulation après chaque séance, ces passages supprimés ne nous ont pas encore été officiellement signalés par la Chambre. Je me demande si d'autres que nous rencontrent le même dilemme concernant l'utilisation d'extraits qui sont enlevés du compte rendu alors qu'ils sont en fait disponibles et que les journalistes de télévision insistent pour les utiliser.

La question de la communication parlementaire

Délégué du Sénégal

Je suis journaliste de formation et j'enseigne la communication à l'université. S'il y a un point faible du côté des affaires parlementaires, c'est bien la communication. Nous avons vu ici qu'il existe des services complémentaires et aussi de grandes disparités. Il y a une question que nous n'avons pas encore abordée, c'est celle des ressources humaines. Certains parlements sont bien structurés et disposent de services de communication gérés de façon professionnelle; d'autres n'ont même pas un service de communication de base. Nous devons parler le même langage, que nous soyons originaire du Nord ou du Sud, que nous soyons des professionnels de la communication ou que nous travaillions dans un parlement. Nous devons faire le nécessaire pour que nos parlements disposent de services de communication

professionnels et bien structurés. Nous avons encore beaucoup à partager sur ce point au sein de l'UIP. C'est une des raisons pour lesquelles je suggère que la question de la communication parlementaire soit reprise par l'UIP qui pourrait par exemple y consacrer un séminaire ou une séance.

Délégué du Mali

Je souhaite évoquer un autre point, à savoir les moyens susceptibles de favoriser le développement de chaînes télévisées, notamment dans nos démocraties nouvelles. Des chaînes de ce type seraient un outil formidable pour une approche démocratique dans nos pays, sans doute même un bien meilleur outil que les chaînes de télévision nationales qui existent actuellement. Celles-ci sont des stations de service public mais qui représentent l'État plus que le service public. Au Mali, nous n'avons pas de

chaîne parlementaire; ce n'est pas que nous soyons opposés au principe mais c'est plutôt un problème de coût. En revanche, nous avons pour notre parlement un réseau de radiodiffusion assez développé. Nous diffusons par l'intermédiaire de la chaîne de télévision nationale. Les diffusions sont soumises aux règles et réglementations de l'Assemblée, lesquelles doivent être approuvées par la Cour constitutionnelle. Selon ces règles, les questions posées aux membres du gouvernement, les déclarations relatives à la politique générale, etc. doivent être diffusées. Mais ceci n'est pas suffisant et pour nous, il est important de savoir ce que nous pourrions faire de plus que de mettre en place une station de radio ou de dire que nous devrions avoir des chaînes parlementaires spécialisées. Il faut formuler des recommandations. Comme nos amis du Sénégal, nous aimerions que ces recommandations comprennent un appel aux parlements régionaux pour l'organisation d'ateliers régionaux à l'intention des parlements qui rencontrent des problèmes similaires de diffusion des délibérations parlementaires.



Questions & Réponses

En quoi est-il important d'avoir une chaîne parlementaire ?

Q : M. John Clerc, Secrétaire Général adjoint, Parlement suisse

L'intérêt porté par le public au parlement a évolué au fil du temps. Le parlement suisse ne publiait aucun compte rendu de ses débats avant 1891, de peur que les gens ne passent leur temps à lire ces comptes rendus dans les cafés. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet mais je ne suis pas sûr que chacun y trouve son compte. Je suis d'accord avec M. Knowles quand il dit qu'Internet est certainement le meilleur moyen de diffusion des travaux parlementaires à l'avenir. La Suisse va certes regarder dans cette direction. Il semble que les chaînes parlementaires soient perçues comme une bonne chose en elles-mêmes. Toutefois, elles courent le risque de se retrouver enfermées dans un ghetto. Il est possible que les gens qui sont vraiment intéressés par un sujet regardent la chaîne; comme l'a dit Terry Murphy de C-SPAN, ceux qui regardent sont surtout des gens engagés dans la politique. C'est très bien mais cela veut dire que la chaîne ne touche pas ceux qui s'abstiennent lors des élections américaines. Il faut donc que nous cherchions à cibler les gens aux heures où ils regardent habituellement la télévision. En Suisse, je suis sûr que les quelque soixante parlementaires francophones sont tous déjà passés dans la plupart des émissions d'information ou d'interview. Pourquoi la chaîne BBC Parliament n'assure-t-elle qu'une demi-heure de couverture du Parlement européen ? Est-ce l'effet de l'insularité britannique ou y a-t-il une autre explication ?

Q : Délégué indonésien

La question du service public est très importante. Le parlement n'est pas en mesure de dire ce qu'il estime être important pour le public. Quel avantage y a-t-il à avoir sa propre chaîne de



© 1) Thierry Sauvage / Public Sénat
© 2) Chambre des Députés italienne
© 3) CPAC

télévision par rapport à l'utilisation des chaînes publiques ?

R : M. Peter Knowles, Directeur de la chaîne BBC Parliament

Je ne dis pas qu'une chaîne parlementaire soit la solution idéale pour faire savoir ce qui se passe dans notre parlement, car elle n'atteint qu'une partie du groupe cible. Les chaînes parlementaires gagnent en importance, mais la radio et l'Internet ont aussi leur place. Au Royaume-Uni, la majorité des gens apprennent ce qui se passe à Westminster par la radio. Hier matin, le bulletin parlementaire sur Radio 4 a eu beaucoup plus d'audience que BBC Parliament. Une autre émission diffusée tous les soirs à la radio atteint un demi-million d'auditeurs. La radio n'est pas seulement une solution pour le monde en développement, elle a aussi beaucoup d'importance dans les pays développés. Nous avons transmis en direct sur Internet le premier échange entre le nouveau chef du parti conservateur, David Cameron, et Tony Blair dans l'émission Prime Minister's Question Time : 75 000 personnes l'ont suivie sur Internet alors que 150 000 la regardaient sur BBC Parliament. Il faut reconnaître que le nombre de minutes que nous consacrons chaque semaine au Parlement européen est dérisoire par rapport à notre couverture de Westminster. Je dirais que nous dépensons plus d'argent et nous donnons plus de peine pour cette demi-heure que pour n'importe quelle autre émission, et cela pour une raison très simple : il nous est impossible de rendre largement compte des activités du Parlement européen. Nos engagements envers Westminster, l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord ne nous laissent pas suffisamment de temps.

R : M. Terry Murphy, C-SPAN

Vous avez raison : nous nous intéressons aux personnes actives sur le plan politique. Mon rôle en tant que journaliste n'est pas de donner des conseils au Congrès, mais j'avoue ne pas comprendre pourquoi les parlementaires ne programment pas leurs séances différemment. Le Congrès

se réunit à 09h00 ou 10h00 du matin, et délibère toute la journée. Aux heures de grande écoute, il ne reste plus qu'un parlementaire, celui qui est à la tribune. Tous les autres sont partis. Je n'ai jamais compris pourquoi les parlementaires n'organisent pas leurs séances en fonction des heures de grande écoute, en tenant leurs auditions le matin.

R : Mme Anne-Margrete Wachtmeister, Parlement européen

Je suis chargée de la diffusion des séances du Parlement européen. Nous diffusons en direct, gratuitement par satellite, dans les vingt langues officielles du Parlement européen. N'importe quel diffuseur peut utiliser nos émissions, et beaucoup le font. Nous faisons aussi des résumés, mais sans commentaire, de la plénière du jour, qui sont repris aussi par l'Union européenne de radio-télévision, qui parfois diffuse nos séances en direct. Certains débats sont très intéressants pour les organismes de télédiffusion, et sont diffusés par les chaînes et les stations nationales, essentiellement publiques.

R : Mme Barbara Long, Directrice, diffusion des débats parlementaires, Parlement britannique

J'étais sur le point de faire la même observation que notre collègue du Sénégal : dans un pays en développement, la radio est souvent pleine de ressources. Je voudrais aussi faire remarquer que, comme Peter Knowles et moi le savons, le fait de ne pas avoir de chaîne parlementaire présente des avantages. Je partage son point de vue : je ne veux prendre aucune décision sur ce qui est transmis sur la chaîne parlementaire britannique. Cependant, la diffusion sur Internet nous permet de faire certaines choses nous-mêmes, ce qui ne serait pas possible à long terme pour un diffuseur indépendant, quel que soit son niveau de financement. Nous diffusons sur Internet toutes les séances publiques de toutes les commissions du Parlement britannique. Si un micro est utilisé dans une salle de



commission, ce qui est dit est transmis sur Internet et n'importe qui peut l'écouter. C'est un service très élémentaire, mais c'est un début et il complète les activités des principaux diffuseurs. Même si les

infrastructures, dans votre pays, ne sont pas aussi développées que les nôtres, un jour viendra où tout le monde aura un accès direct à Internet. Je vous engage à le considérer comme une possibilité.

Peut-on faire confiance aux journalistes et aux services d'information commerciale ?

Q : M. Ayad Majid, Conseiller du Parlement iraquien pour les questions de formation

Les services d'informations en images fournis par les médias commerciaux détiennent des licences. Peut-on leur faire confiance ? Pensez-vous que l'on puisse compter sur les chaînes commerciales pour montrer ce qui se passe au parlement ? Notre Constitution fait référence à ces problèmes. Nous voulons assurer l'indépendance de notre commission de l'audiovisuel, en particulier par rapport à l'Exécutif en Iraq. Cette commission est financée par le budget parlementaire pour que la couverture des activités parlementaires soit assurée, notamment au moment des élections.

Q : M. Jacques St-Louis, Secrétaire général de la Chambre des députés, Haïti

S'agissant de la chaîne parlementaire, peut-on la considérer comme une chaîne de propagande, perçue comme telle ? Les émissions doivent-elles se limiter au cadre parlementaire ? Une chaîne parlementaire doit-elle entrer en concurrence avec les chaînes du secteur privé pour se faire des revenus par la publicité ?

R : M. Dan Landau, ancien président de la chaîne de la Knesset

Je répondrai en citant trois différents modèles dans lesquels la télévision commerciale joue un rôle dans la télévision parlementaire. Le premier est le modèle américain, qui n'est pas pertinent au plan financier pour beaucoup de pays, mais reste très intéressant car l'exploitation n'est assurée par la Chambre ni par le Sénat. C'est un service géré et financé par l'industrie mais un

service public totalement indépendant, dont les émissions sont transmises par tous les réseaux câblés et par certaines compagnies satellite. Ce modèle rassemble de nombreux diffuseurs commerciaux dans le cadre d'un partenariat commercial pour fournir un service public, dont personne ne conteste l'indépendance. L'autre modèle est le modèle canadien, dans lequel l'ensemble du secteur de diffusion canadien, qui fournit des services gratuits, fonctionne en partenariat avec les chaînes câblées et satellite, mais le Parlement lui-même possède son propre budget et produit les images des débats parlementaires dans les chambres, la Chambre des communes et le Sénat, ou les commissions. C'est là un mode de partenariat différent, qui englobe le Parlement lui-même et les diverses chaînes. Le troisième modèle est le modèle israélien, qui est unique en son genre et qui fonctionne très bien, non pas parce que je l'ai créé, mais parce que nous avons fait le tour du monde pour nous renseigner avant de le créer. La chaîne de la Knesset est financée entièrement par la Knesset, mais elle est produite et gérée de manière entièrement indépendante par l'un des principaux diffuseurs d'actualités, qui a remporté une offre publique, lancée non pas par la Knesset, mais par l'un des organismes de surveillance. D'un côté, on dispose d'une complète indépendance et de l'autre, parce qu'elle est financée par la Knesset, il est clair que c'est une chaîne parlementaire. Une fois de plus, trouver la bonne solution pour votre pays nécessite des recherches et il faut non seulement observer les modèles des autres pays, mais essayer d'établir ce qui convient le mieux à votre démocratie émergente.

Q : M. Petr Kostka, secrétaire du service de presse du Sénat, République tchèque

Je voudrais demander à mes collègues des pays qui ont une chaîne de télévision publique quelle est l'audience de la chaîne parlementaire.

R : M. Dan Landau, ancien président de la chaîne de la Knesset

N'importe quel expert de la télévision vous dira que cette question ne se pose pas, car l'objectif d'une chaîne parlementaire n'est pas de concurrencer les chaînes commerciales et, si elle le fait, quelque chose ne va pas. Une chaîne parlementaire qui dispose de cinq millions de dollars ne peut pas concurrencer une chaîne de télévision qui dispose d'un budget de cent millions de dollars. Cela ne marchera pas. La chaîne parlementaire est une option parmi d'autres et doit être en concurrence loyale avec les 150 autres chaînes dont on dispose. L'indice d'audience est important, mais le nombre de téléspectateurs qui ont vu une émission ou qui ont fréquenté la chaîne pendant une certaine période l'est tout autant. En Israël, au moment d'instaurer la relation avec d'autres chaînes, nous avons décidé de les autoriser toutes à rediffuser les émissions de la chaîne de la Knesset. Le même contenu était diffusé sur cinq ou six chaînes en une semaine. En un mois, nous avons atteint bien plus de téléspectateurs que si nous avions diffusé sur une seule chaîne.

Q : Délégué du Venezuela

Si les parlements sont le siège de la politique nationale et si le rôle des parlements est de structurer le débat politique national – et nous considérons que la politique est le moyen d'organiser la vie en société – les chaînes parlementaires ne devraient-elles pas être politiques au sens noble du terme ? Ne devraient-elles pas donner l'occasion d'un débat approfondi sur toutes les questions pertinentes pour le pays dans lequel elles travaillent ? Nous avons une chaîne utile, qui permet aux citoyens de participer, et

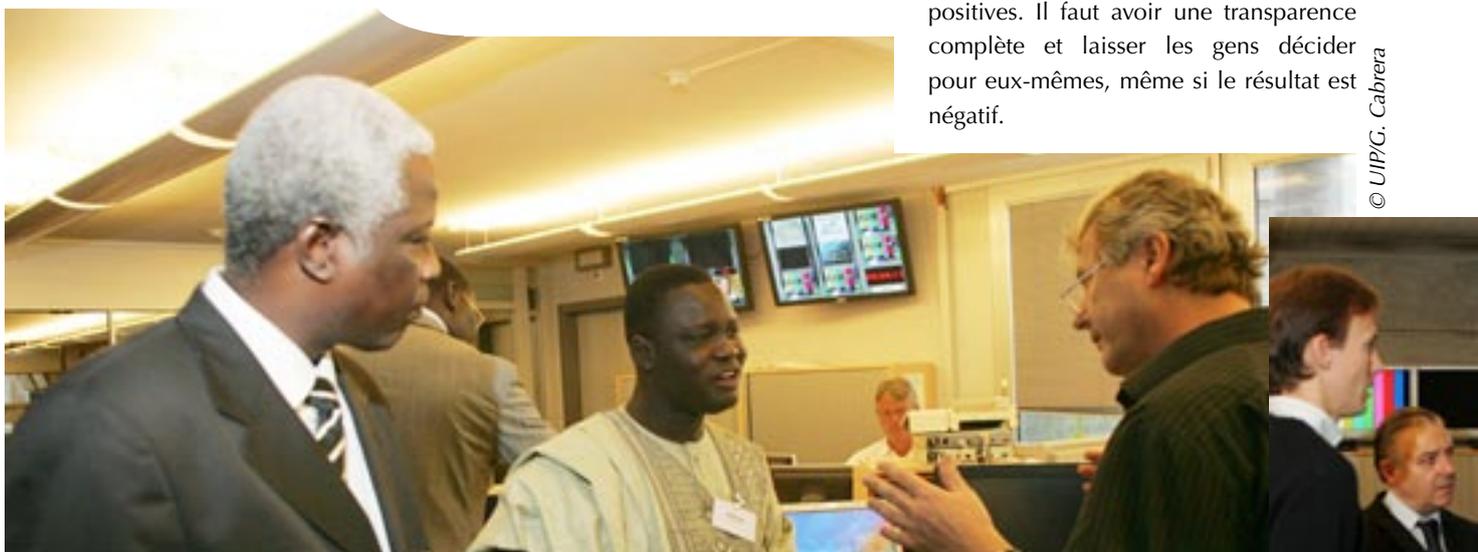
même de critiquer le Parlement, d'entrer en contact avec lui et de faire part de leurs points de vue. C'est ainsi que la télévision peut créer une sorte de société virtuelle et des occasions de débat. Les chaînes parlementaires peuvent-elles déclencher des processus ou lancer des types d'émissions différents dans la société? Est-ce là le rôle de chaînes de télévision publiques comme les chaînes parlementaires? Celles-ci ont-elles un rôle différent des chaînes commerciales? Peuvent-elles aider les citoyens à suivre ce que fait le parlement? Les médias peuvent-ils vraiment être impartiaux?

R : Boris Bergant, Vice-Président de l'UER

Indépendance, pour les journalistes ou les médias, ne veut pas dire irresponsabilité. L'indépendance et la responsabilité sont indissociables. Je doute qu'un diffuseur du service public conscient de ses fonctions se contente de critiquer le gouvernement ou le parlement. Ce n'est pas son rôle, même s'il peut parfois être critique. Dans les démocraties émergentes, non seulement en Indonésie, mais aussi en Europe, les parlementaires peuvent penser qu'une chaîne prend position contre eux. Cela ne doit pas être le cas. Indépendance est vraiment synonyme de responsabilité.

R : M. Dan Landau, ancien président de la chaîne de la Knesset

Il ne peut y avoir de véritable dialogue entre les milieux politiques ou le parlement et la population sans un minimum de critique. Il y aura toujours des critiques. Les gens, à la différence de la télévision commerciale, posent des questions difficiles. Dans certains cas, il peut être vraiment utile de donner aux parlementaires ou même aux représentants du gouvernement l'occasion de répondre à de vraies questions. Il faut laisser le public décider. Toutefois je désapprouve fermement l'idée que quelqu'un fasse le montage de ces réponses ou en remanie le contenu de manière à les rendre plus positives. Il faut avoir une transparence complète et laisser les gens décider pour eux-mêmes, même si le résultat est négatif.



© UIP/G. Cabrera

Coûts d'une chaîne et nouvelles technologies

Q : M. Babacar Gaye, député à l'Assemblée nationale, Sénégal

S'agissant des nouvelles technologies, nous devons maintenant investir dans des technologies modernes, de vidéoconférence et autres, et disposer de notre propre équipement de diffusion. La question essentielle, bien sûr, est celle du financement. Une chaîne parlementaire peut-elle être financée par le secteur privé et, si oui, comment? Nous aimerions beaucoup avoir des informations sur ce sujet. Enfin, de quelles compétences

techniques disposent l'UIP, l'UER ou toute autre organisation ou chaîne qui pourraient s'intéresser à notre situation?

R : M. Peter Knowles, Directeur de la chaîne BBC Parlement

En ce qui concerne les coûts, il est très difficile de concevoir comment on peut gérer une chaîne parlementaire grâce au financement privé. Les États-Unis ont un modèle très efficace, mais si l'on réfléchit en termes de revenus publicitaires ou d'abonnements, les nouvelles chaînes

parlementaires arrivent dans un environnement télévisuel et audiovisuel déjà établi, dans lequel la plupart de ces revenus sont déjà captés. En outre, ces chaînes n'obtiendront pas facilement une audience assez forte pour attirer les publicitaires. C'est pour cette raison que, dans la grande majorité des cas, les chaînes parlementaires sont financées d'une manière ou d'une autre par des fonds publics. Le cas de la Grande-Bretagne est assez intéressant : la chaîne parlementaire était, à l'origine, financée par les exploitants du réseau câblé. Quand ces derniers ont été à court de fonds, les diffuseurs publics ont été invités ou encouragés à intervenir.

Faut-il exercer un contrôle ?

Q : Mme Tahera Shairzay, Directrice de l'information et des relations publiques, Chambre basse du Parlement afghan

Le Parlement afghan existe depuis peu de temps, et je suis très heureuse que la question de la radio ait été posée : la radio est plus accessible, pas seulement à Kaboul mais dans tout l'Afghanistan. Ma question s'adresse principalement à M. Kuttab : il dit que les diffusions en direct doivent montrer tout ce qui

se passe au parlement. Je crois en la transparence, mais je crois aussi que pour un parlement très jeune, établi après 30 ans de problèmes innombrables pour la population, un minimum de contrôle est une bonne chose. Sinon, les gens perdraient rapidement confiance en leurs représentants. Qu'en pensez-vous ?

R : M. Dawood Kuttab, Directeur de l'Institut des médias contemporains, Université Al Qods, Ramallah

S'agissant de la question de la liberté dans son ensemble, on attend beaucoup des médias et l'on compte sur nous pour faire la même chose que le parlement. Ce sont les parlementaires eux-mêmes qui sont censés réfléchir à ce qu'ils doivent dire ou ne pas dire au parlement. Ils doivent faire preuve d'un minimum de retenue. On nous demande souvent de le faire à leur place. En tant que journaliste, je ne trouve pas cela normal : nous ne sommes pas chargés de décider de ce qui doit être diffusé et de ce qui ne doit pas l'être. Nous ne devons pas tomber dans ce piège, nous ne devons pas jouer ce rôle.

La télédiffusion a-t-elle amélioré la qualité et le travail des législateurs ?



R : M. Washington Abdala, Membre de la Chambre des représentants, Uruguay

En Uruguay, la politique suscite beaucoup d'émotion. Trois chaînes diffusent en permanence des actualités essentiellement générales et politiques. Nous n'avons cependant pas de chaîne parlementaire, et les avantages et inconvénients d'en avoir une font actuellement l'objet d'un débat passionné. Je suis très content de tout ce que vous avez dit, car cela nous aide à mieux comprendre certaines choses. La télédiffusion a-t-elle contribué à améliorer la manière dont les parlementaires travaillent ? Le fait qu'on les regarde a-t-il rendu les parlementaires plus soucieux

de ce qu'ils disent aux États-Unis et au Royaume-Uni ?

R : M. Peter Knowles, Directeur de la chaîne BBC Parliament

Je ne donnerai pas de réponse proprement dite, car d'autres personnes ici présentes sont mieux placées que moi pour le faire. Vous savez si les parlementaires s'expriment mieux, plus clairement et de manière plus concise depuis que les caméras sont arrivées. Certains utilisent-ils les caméras pour lancer leur carrière dans les médias ? C'est possible. Dans le cas de Westminster, les règles de procédure de la Chambre sont assez strictes et il est relativement difficile pour les parlementaires de s'égarer quand ils font des déclarations. Le Président les interrompt et dit : « répondez à la question, conformez-vous aux règles ». Le Président peut interrompre n'importe qui, même le Premier ministre. Le règlement de la Chambre est tel qu'il est bien difficile pour quelqu'un d'agir simplement pour se faire valoir.

R : M. Terry Murphy, C-SPAN

Le fait de se voir en vidéo a aidé les membres du Congrès. C'est là un des avantages de la télévision dont nous avons tous fait l'expérience, et nous avons tous aussi les mêmes appréhensions : chacun craint que les séances changent et que les parlementaires ne se mettent à parler aux caméras. Une étude américaine a montré que les séances ne sont pas tellement plus longues maintenant qu'elles sont diffusées à la télévision. Il y a certes plus de cravates rouges, de chemises blanches et de costumes bleus qu'auparavant. On présente plus de graphiques. Certains parlementaires se comportent de façon théâtrale. C'est inévitable, dès lors qu'il y a une caméra de télévision. Certains parlementaires sont des stars de la chaîne C-SPAN. Ce ne sont peut-être pas les esprits politiques les plus fins de leur parti, mais ils savent utiliser la télévision. Certains parlementaires sont là tous les soirs, et ils deviennent des stars. C'est une des raisons pour lesquelles le Sénat a décidé de diffuser ses séances à la télévision : les sénateurs commençaient à être très connus.

R : M. Dawood Kuttab, Directeur de l'Institut des médias contemporains, Université Al Qods, Ramallah

Cela fonctionne aussi dans l'autre sens : certains ont été vexés parce qu'ils ne passaient pas très bien à la télévision. L'effet peut être positif ou négatif.

Le rôle de la caméra

Commentaire : Mme Claessa Surtees, Membre de la Chambre des représentants, Australie

Nous venons de célébrer le 60^e anniversaire de la radiodiffusion des séances parlementaires en Australie. Les lois autorisant cette diffusion ont fait l'objet de débats en 1946. Les commentaires des sénateurs étaient alors les suivants : « nous ne sommes pas sûrs que ce soit une bonne idée, car cela pourrait changer la manière dont les parlementaires se comportent ». Ils pensaient prendre un risque, mais ont pourtant décidé de se lancer dans ce projet. Effectivement, le comportement des parlementaires a été un peu différent pendant quelques jours, mais les observateurs de l'époque ont constaté que les débats avaient très rapidement repris leur cours habituel. Les mêmes inquiétudes ont été exprimées dans les années 90, quand on a commencé à diffuser les débats parlementaires à la télévision. À nouveau, les comportements sont vite redevenus normaux. Nous avons des règles sur la manière de filmer les gens au parlement, et l'une de mes responsabilités est de donner des conseils sur ce sujet. La règle fondamentale est que la caméra doit être braquée sur la personne qui parle. Le cadreur ne doit pas filmer ce qui ne concerne pas directement les débats, par exemple des protestations dans les galeries ou dans l'hémicycle, ou quelqu'un qui trébuche, car ces incidents n'ont pas de rapport avec les sujets à l'étude.

R : M. Dawood Kuttab, Directeur de l'Institut des médias contemporains, Université Al Qods, Ramallah

En tant que journaliste, je dirais que la difficulté est d'attirer les téléspectateurs. Il est très ennuyeux de regarder quelqu'un parler sans arrêt pendant quinze minutes, et il est donc important de filmer aussi les gens qui écoutent et réagissent, de filmer la séance. Si les parlementaires

tiennent à la respectabilité du parlement, ils devraient se comporter dignement. S'ils ne le font pas, c'est leur problème. Quand nous avons commencé à filmer les débats au parlement palestinien, les parlementaires lisaient leurs journaux pendant les séances. Quand ils ont compris conscience qu'ils étaient filmés, ils ont rangé leurs journaux et ont commencé à mieux s'habiller.

Q : M. Marc Bosc, Greffier adjoint, Chambre des communes, Canada

Nous ne devons pas oublier un des principes fondamentaux des parlements dans le monde : les assemblées doivent être en mesure de contrôler leurs propres débats et de rester indépendantes. Si l'assemblée renonce à ce contrôle, qui le prend ? Ceux qui protestent dans la galerie

ou les parlementaires irresponsables qui, en se mettant en scène, sont filmés par les chaînes de télévision ? En enregistrant les séances in extenso et en filmant le parlementaire qui s'exprime, les journalistes restent toujours libres de couper, de monter et d'organiser une narration. Rien ne censure les médias. La seule différence est qu'ils ne disposent pas d'images. Ils restent libres de faire leur travail, mais sans image.

R : M. Dawood Kuttab, Directeur de l'Institut des médias contemporains, Université Al Qods, Ramallah

Si les journalistes de la presse écrite voient ce qui se passe, pourquoi les cadreur ne devraient-ils pas bénéficier du même traitement ? Les journalistes de la presse écrite peuvent rendre compte de ce qui se passe, par conséquent je ne vois pas pourquoi il ne devrait pas



© UIP/G. Cabrera

y avoir de couverture en direct. En tant que journaliste, si on me donnait de la matière audiovisuelle, j'en profiterais. Le parlement peut décider de ne pas nous donner ces informations, et il en a le droit. Mais si on me les donnait, je les utiliserais.

R : M. Peter Knowles, Directeur de la chaîne BBC Parliament

C'est une grande question. Westminster a des règles de contrôle très strictes sur ce que les caméras peuvent montrer et sur la matière livrée à tous les diffuseurs. La caméra peut seulement filmer la personne qui s'exprime ou changer de plan pour filmer la réaction d'une personne citée par l'orateur. Les plans de coupe sont autorisés à des fins de montage. Nous avons essayé récemment d'appliquer des règles beaucoup plus souples à la Chambre des Lords, en autorisant le réalisateur à utiliser un éventail normal de plans. Nous

avons essayé de nous éloigner de ce que j'estimais être une couverture de type cabine photographique, dans laquelle on voit un visage dans un cadre. Il n'y a pas eu de problème, et les mêmes règles assouplies sont maintenant appliquées à l'essai à la Chambre des communes. Cela pose des questions très intéressantes sur les protestations et les écarts de conduite. Mon point de vue sur cette question n'a rien d'original : les nouvelles règles de couverture n'autorisent pas les caméras à montrer les manifestations du public dans les galeries qui lui sont réservées, car on pense que si elles y étaient autorisées, elles seraient sans fin.

M. Terry Murphy, C-SPAN

Au Congrès américain, la règle est que les caméras ne montrent que la personne qui est en train de parler. Les cadres ne sont pas autorisés à changer de plan. S'il y a du tapage dans la galerie, l'orateur

s'interrompt et tout le monde regarde ce qui se passe. Les téléspectateurs voient que les parlementaires ont les yeux fixés sur quelque chose, mais ils ne voient pas ce qui se passe, ce qui est frustrant.

Q : M. John Scubledu, Directeur des affaires publiques, Parlement du Ghana

Je viens d'un pays qui a connu plusieurs interventions militaires, et notre système parlementaire existe sans interruption depuis treize ans seulement. À cause de cela, la population est mal informée des activités parlementaires. Je suis heureux qu'on se soit intéressé à la radio, car les chaînes de télévision sont difficilement accessibles dans les régions rurales. Le Parlement essaie d'atteindre la population et commence à réfléchir à la création d'une radio parlementaire ordinaire. Nous tenons normalement trois réunions au cours d'une session annuelle, et il y a deux périodes de vacances parlementaires. Qu'advient-il des stations de radio dans ces périodes? Chaque matin, toutes les stations de radio invitent les parlementaires à participer à des émissions-débats.

R : M. Dawood Kuttub, Directeur de l'Institut des médias contemporains, Université Al Qods, Ramallah

Quand le parlement est en vacances, c'est une bonne idée d'organiser des émissions-débats auxquelles les parlementaires peuvent participer. J'organise une émission de radio hebdomadaire quand le parlement est en vacances. Les événements suivent leur cours et les parlementaires, en tant que représentants élus du peuple, ont toujours une opinion sur ce qui se passe dans le monde. De plus, il n'est pas rare que les commissions travaillent alors même que l'Assemblée plénière n'est pas en session. Nous utilisons la période des vacances pour réaliser bien plus d'entretiens que d'habitude sur les questions d'actualité.



L'UER propose des échanges de programmes

M. Peter Vickers,
Responsable marketing
& commerce à l'UER –
Opérations Eurovision

Nous aimerions suggérer la création d'un forum dans lequel les chaînes parlementaires pourraient échanger librement les contenus. Par exemple, un vote de confiance en France pourrait être intéressant pour d'autres chaînes parlementaires dans le monde. Nous parlons ici d'un forum, d'un marché où l'on échangerait ce type d'informations. Nous suggérons de fonctionner sur la base de la réciprocité, sans droits d'auteur, afin qu'aucune transaction n'entre en jeu. Eurovision serait la tribune qui transmettrait le contenu, en direct ou après montage, et se chargerait aussi de donner des informations générales pour aider journalistes et producteurs à faire un reportage fini.

Q : Mme Claressa Surtees, Membre de la Chambre des représentants, Australie

Ce projet s'étendrait-il à tous les parlements du monde, ou serait-il limité à l'Europe ?

Peter Vickers

Dans mon esprit, ce projet ne serait pas du tout limité à l'Europe. Il serait très bizarre que certains pays soient exclus de ces échanges. Le projet est ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer.

Q : M. Pier Vincenzo Porcaccia, Chef du service de la communication de la Chambre des Députés italienne

Avez-vous l'intention de traiter avec les chaînes parlementaires nationales ? En Italie, par exemple, nous avons une chaîne pour la Chambre des députés et une pour le Sénat. Avez-vous l'intention de demander à chaque chaîne de produire des programmes en vue de les échanger ? On n'a pas souvent l'occasion de retransmettre une séance parlementaire jugée d'intérêt par

un autre pays, mais il pourrait bien y avoir d'autres types d'émissions qui pourraient fournir de la matière sur le mode de fonctionnement des parlements ou sur le système constitutionnel dans un pays donné, et ces derniers pourraient faire l'objet d'un échange. Envisageriez-vous ce type d'échange ?

Peter Vickers

Oui. Le plus simple est de transmettre en direct et de partager cette transmission en direct avec les autres personnes qui participent à l'échange. Le montage est un autre stade, plus compliqué, et ce que vous décrivez – la création d'émissions destinées aux échanges – est une excellente idée. À vous de savoir si vous avez vraiment les ressources ou le désir de le faire. Nous, nous procédons à des échanges d'informations d'actualité et là, il est rare que ce troisième type de reportage soit destiné spécialement aux échanges. Cela arrive, mais c'est rare.

Q : M. Aristide Obombe, Chef du département de la communication, Sénat du Gabon

Dans le projet que vous avez présenté, le débat sur la censure au Gabon pourrait-il être intéressant pour quelqu'un en Belgique ou en Roumanie, par exemple ? Je me demande si ce qui se passe dans notre parlement représente un intérêt pour l'Europe.

Peter Vickers

La réponse n'est pas évidente. Certains téléspectateurs seraient intéressés par ces débats. Ce que je suggère, ce n'est pas que notre organisation, à Genève, porte un jugement de valeur sur les débats dans votre pays, mais que nous recevions des informations de votre part et que nous supprimions ensuite ce qui relève des affaires purement nationales. Ce qui resterait serait proposé aux participants, qui exprimeraient éventuellement leur intérêt. Notre propos n'est pas de porter des jugements journalistiques sur ce que vous faites.



Analyse

Est-ce important d'avoir une chaîne parlementaire ?

De toute évidence, les gens s'intéressent à la vie politique et, dans la plupart des pays, les grandes chaînes de télévision retransmettent des débats parlementaires. Une enquête sur la diffusion des travaux parlementaires par des chaînes spécialisées et le service public de l'audiovisuel, réalisée par l'Union inter-parlementaire auprès de 70 pays au cours du second semestre 2006, indique que 83 % diffusent régulièrement des activités parlementaires et 70 % à une fréquence quotidienne ou hebdomadaire. Un tiers (31 %) ont pour cela des horaires fixes et un tiers les retransmettent en direct selon les besoins de l'actualité.

Mais dans quelle mesure est-ce important pour un parlement d'avoir sa propre chaîne de télévision ? Sur les chambres parlementaires qui ont participé à l'enquête, une sur cinq (22 %) a sa propre chaîne et s'en sert principalement pour diffuser des débats parlementaires. Mais parmi celles qui n'en ont pas, beaucoup ont conclu des accords de diffusion avec d'autres chaînes de télévision : 69 % avec des chaînes publiques et 17 % avec des chaînes privées.

Les transmissions à la télévision sont chères, et les trois quarts (76 %) des chaînes parlementaires sont financées par des fonds publics. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la plupart des chaînes de télévision parlementaires se trouvent dans des pays du Nord, bien que les parlements du Brésil, du Chili, de l'Indonésie, de la République de Corée et de la Trinité-et-Tobago aient aussi leur propre chaîne de télévision.

Il ressort des résultats de l'enquête que 67 % des chaînes concernées transmettent leurs émissions par satellite, 81 % par câble, 73 % par l'Internet, 13 % par voie

terrestre analogique et 31 % par voie terrestre numérique.

Les débats parlementaires sont considérés comme plutôt ennuyeux; aussi est-ce important d'encourager le public à s'y intéresser. Les trois quarts (77 %) des chaînes parlementaires font connaître leurs émissions sur un site Web et plus de la moitié (54 %) dans des journaux.

Le contrôle de la rédaction a aussi son importance. Dans quelle mesure les parlements sont-ils prêts à ne pas intervenir dans la diffusion de leurs débats ? Parmi les parlements qui ont répondu, 74 % ont des règles fixes régissant la couverture des activités parlementaires et 35 % font appel à une autorité de la télévision, plutôt qu'à des fonctionnaires parlementaires, pour réglementer les émissions. En fait, un tiers laisse aux directeurs de l'information leur mot à dire dans les décisions concernant les retransmissions directes du parlement.

Comme c'est le cas dans beaucoup d'enquêtes, les réponses à celle-ci viennent, dans leur grande majorité, des parlements du Nord. La situation pour ce qui est de la diffusion des débats parlementaires dans les pays en développement reste donc inexplorée. Il est probable, cependant, que les parlements du Sud fassent beaucoup plus appel à la radio. Tel n'est pas le cas au Nord, où, contrairement à ce qui se passait il y a de nombreuses années, seul un parlement sur dix utilise la radiodiffusion.



Conclusions

du Rapporteur, **M. Erik Fichtelius**, Producteur exécutif et Rédacteur en chef de SVT 24 Direct (Suède)



Conférence sur la diffusion des travaux parlementaires par des chaînes spécialisées et le service public de l'audiovisuel

organisée conjointement par l'UIP, l'ASGP et l'UER le jeudi 19 octobre 2006 – au CICG, à Genève (Suisse)

« Le service public est un service destiné aux citoyens et à ce titre il doit proposer des émissions indépendantes et de qualité »

Durant cette conférence, de nombreuses questions ont été soulevées, notamment la question de savoir si la retransmission des activités parlementaires était une bonne idée. La réponse est oui, sans l'ombre d'une hésitation. Pourquoi ? Parce qu'il faut créer un lien direct entre les citoyens et les médias et réduire la distance entre les citoyens et le parlement. Les citoyens ont besoin d'être informés et les parlements, d'aller à la rencontre de la population.

Il ne faut pas voir dans cette démarche une menace pour les organismes d'information existants, mais au contraire un élément qui contribue au développement d'organismes supplémentaires et qui n'empêche pas de réaliser des reportages. Un confrère a déclaré aujourd'hui : « Ce qui est diffusé en direct ne peut être effacé. Même si l'on essaye de le faire disparaître des archives, il en restera une trace, ce qui est très précieux ». Cela dit, la qualité du direct est, elle aussi, extrêmement importante.

Y a-t-il des questions en suspens ? La réponse est oui, par exemple en ce qui concerne les petites phrases de 10 secondes qui font le tour de la planète. Par ailleurs, les activités parlementaires sont ennuyeuses, elles manquent d'attrait et pourraient être considérées comme un segment cloisonné. D'après un confrère, le public des activités parlementaires est uniquement constitué de téléspectateurs avertis. Mais que faire pour rendre ces activités intéressantes ? Il y a différentes possibilités et il ne faut pas trop s'inquiéter des taux d'audience. L'idée d'atteindre les gens est beaucoup plus importante. En outre, il ressort de l'expérience de tous les organismes de radiodiffusion que les informations importantes font toujours des scores importants.

Divergences de vues

Il y a divergences de vues entre les participants autour de la question de ce

qu'il faut faire et de la manière dont il faut le faire, ou encore de qui doit décider de ce qu'il faut diffuser. La diffusion des activités parlementaires doit-elle être gérée par le parlement ou par des médias indépendants ? Je demanderais à tous les parlementaires de tenir compte du témoignage des hommes et femmes de télévision ici présents. Nous croyons unanimement aux décisions éditoriales indépendantes et sommes convaincus qu'elles profitent à tout le monde.

Cependant, d'aucuns continuent à penser que les parlementaires devraient avoir le droit d'avoir au moins une chaîne à eux. Certes, mais ce n'est probablement pas le meilleur argument.

En effet, le fait de vouloir montrer que les parlementaires sont des personnes comme les autres, de vouloir confronter différents points de vue, créer un lieu d'échanges ouvert et impartial ou diffuser l'idée que les parlementaires sont honnêtes et qu'ils ne font pas de langue de bois, risque de passer pour de la propagande. C'est donc un gros risque en termes de crédibilité. Nombreux sont ceux qui sont opposés à l'idée d'émissions dirigées par le parlement. Le risque est de devenir la cible des politiciens et de se discréditer. Par ailleurs, si l'on émet depuis le parlement, qu'en est-il des autres activités politiques ? Les chaînes parlementaires ou politiques les plus suivies sont celles qui couvrent l'ensemble du processus politique. Le public peut ainsi se faire une bien meilleure idée de la vie politique dans sa globalité.

Les parlements se méfient des médias. Les parlementaires craignent que la presse ne donne d'eux une image négative. Ils ont l'impression que l'on ne s'intéresse pas réellement à ce qu'ils font, mais aux scandales et aux manœuvres politiques, plutôt qu'aux vraies questions. Ce sentiment s'étend à l'ensemble de la classe politique, partout dans le monde.

Recommandations

Aussi recommanderais-je une diffusion indépendante des activités parlementaires, par des médias pluriels et libres – autant d'éléments qui donnent de la crédibilité. L'on pourrait utiliser des critères professionnels quant à ce qui doit et ne doit pas passer sur les ondes. L'important c'est que les informations soient dignes de foi, après quoi il est possible de rendre compte de l'ensemble du processus politique et de ce qui se passe en dehors des couloirs du Parlement.

Des questions cruciales se posent lorsqu'on nous aventure dans la retransmission des activités politiques. Est-il souhaitable de couvrir la totalité des activités parlementaires ? Ne sommes-nous pas parfois à la recherche du sensationnel ? Le public n'a-t-il pas quelque peu perdu son droit de regard sur ce qui se dit ? Peut-être, mais il faut l'accepter. Le service public est un service destiné aux citoyens et à ce titre il doit proposer des émissions indépendantes et de qualité. En Europe nous avons traditionnellement un service public de l'audiovisuel fort et nombre de ces entreprises se sont inspirées de la BBC. Dans les pays scandinaves, les entreprises publiques de l'audiovisuel sont encore plus solides, ce qui constitue une base saine pour la création de nouvelles chaînes spécialisées dans la retransmission des activités politiques.

Quelle est la différence entre une chaîne politique et une chaîne commerciale ? Peut-on être véritablement impartial et promouvoir des idées sociales ? Avec les vastes possibilités qu'offrent les nouvelles technologies, le temps de l'action est venu. Il y a désormais un milliard d'internautes et ce chiffre augmente de jour en jour. Il y a dix ans, il n'y avait pas une plage libre, alors qu'aujourd'hui nous disposons de toute une gamme de fréquences. Internet offre d'immenses possibilités et la diffusion numérique via des stations

terrestres et des satellites élargit la gamme des fréquences qui s'ouvre aux marchés et aux organismes de diffusion politiques ou parlementaires.

La diffusion radiophonique, télévisée ou sur Internet est très présente et si l'on associe diffusion et documentaires sur une seule et même page d'accueil – comme ont décidé de le faire le Parlement suédois et bien d'autres parlements – on dispose, d'une part, d'un outil politique sans équivalent pour les citoyens et, d'autre part, d'un protocole pour les parlements. Les documents émanant du gouvernement – et de l'opposition, ainsi que les documents d'information et l'historique des votes des parlementaires pourraient aussi présenter un grand intérêt.

Le modèle suédois

Il est désormais possible de traiter l'information en direct sur le Web. Sur SVT 24 Direct, nous traitons tout en direct et notre site Web attire un large public. Des questions se posent néanmoins. Qu'en est-il des activités politiques, des coûts et des publications ? Faut-il les traiter sur place ou les externaliser, du point de vue technique ? Quel type d'accord devraient passer les organismes de diffusion et les parlements ? En Suède, nous avons consciencieusement évité de passer le moindre accord avec le Parlement car en tant qu'organisme de diffusion, cela poserait un problème.

Nous ne sommes pas particulièrement organisés. Nous déterminons quels travaux du Parlement nous voulons diffuser et nous le faisons. Le Parlement suédois envoie un signal à la tour de télévision à partir de laquelle tous les organismes d'information suédois – qu'il s'agisse de la télévision commerciale, de la télévision du service public ou d'organes de presse dotés d'un service de diffusion en ligne – peuvent retransmettre. La production télévisuelle est d'excellente qualité.

Là où le problème se pose, c'est lorsque le parlement à la main-mise sur la production. Le risque pour les organismes d'information est de ne pas avoir accès aux images des événements extraordinaires qui surviennent au Parlement – scènes de protestation, de personnes en train de mourir, etc. En Suède, nous avons résolu ce problème en permettant à chaque organisme des médias, s'il le souhaitait, d'utiliser les images recueillies par un groupe restreint de journalistes autorisés ce qui nous permet de tourner nos propres reportages au sein du Parlement. Au quotidien, nous pouvons nous contenter des images que nous recevons et faire un choix valable, mais c'est une décision éditoriale.

Comment rendre les activités parlementaires attrayantes ? La télévision est le média le plus populaire et les critères de programmation cités par Peter Knowles de BBC Parliament sont extrêmement utiles. Il est important de diffuser 24 heures sur 24 parce que cela permet aux téléspectateurs d'avoir l'horaire en tête pendant des années. Il importe en outre de se servir des outils du journalisme professionnel. À cet égard, il y a quelques bonnes idées à prendre chez Phoenix. Analyse et commentaires sont en effet nécessaires pour rendre les émissions compréhensibles. Ces ingrédients mêlés à des documents en ligne permettent aux citoyens de voir ce qui se passe de l'intérieur.

Autre question fondamentale : qui est derrière la caméra ? Compte tenu de la réglementation applicable en matière de tournage et autres, devons-nous tout diffuser ? La politique du Parlement britannique, où les débats des commissions sont mis sur le site Web est de tout mettre en libre accès. À l'opposé, SVT 24 Direct ne diffuse que ce qu'elle juge valable. C'est un choix.

Il y a une raison à ce que les commissions se réunissent à huis clos dans bon nombre

de parlements. Il faut en effet que les parlementaires puissent débattre avant de prendre de décisions. Notre expérience montre qu'en Suède, les émissions les plus prisées sont les débats publics des commissions. Nous retransmettons également les conférences de presse du gouvernement. Mais alors, comment l'opposition peut-elle se faire entendre ? Nous avons des salles de conférence et quatre emplacements réservés dans l'enceinte du Parlement suédois équipés de caméras de télévision que l'opposition peut utiliser pour répondre et se faire entendre depuis le Parlement – qui est le lieu idéal pour énoncer des arguments contraires.

En ce qui concerne la coopération, en tant que représentant d'un organisme d'information, je trouve la suggestion de nos confrères de l'UER fort intéressante. Je suis non seulement citoyen suédois, mais aussi citoyen européen. Or la télévision est justement un moyen de prendre part au débat européen. Le Parlement européen couvre particulièrement bien les travaux parlementaires et assure en outre une interprétation simultanée en suédois. Il n'y a donc aucune difficulté à retransmettre, ce qui permet aux Suédois d'être plus au fait des questions traitées par l'Union européenne qui influent sur leur vie, comme le débat sur la nouvelle constitution de l'Union, les changements climatiques, les perspectives d'adhésion de la Turquie ou les points de vue européens sur la guerre en Iraq.

La création d'un mécanisme comme celui proposé par l'UER pour « organiser le chaos » pourrait permettre aux citoyens de mieux comprendre ce qui se passe. C'est une très bonne idée.

La responsabilité du Parlement

Parmi les sujets que nous n'avons pas évoqués, il y a la responsabilité du Parlement lui-même. Comment peut-il

moderniser ses procédures ? Le Parlement suédois a adopté un nouveau règlement et de nouvelles procédures pour rendre les débats plus accessibles et plus intéressants. Par exemple, avant d'ouvrir le débat, la majorité explique ses propositions. Les gens peuvent ainsi comprendre ce que l'opposition met en cause. Nous avons en outre instauré une nouvelle forme de débat connu sous le nom de « débat concret sur les questions d'actualité ».

L'indépendance est capitale. Nous avons un large public, avec deux chaînes. Nous diffusons par voie terrestre, avec une audience permanente d'environ 1% de la population. Lorsqu'il y a des événements importants, entre quatre et cinq pour cent de la population sont devant leur poste de télévision, ce qui montre qu'il y a un intérêt.

Compte tenu des 25 ans que j'ai passés à la radio avant de venir à la télévision, je dois dire que les remarques formulées au sujet de la radio sont très intéressantes. C'est là un élément qui mérite d'être pris en considération dans bon nombre de pays. On peut toucher un large public en combinant radio, télévision et Internet. On peut ainsi véritablement atteindre les citoyens. Il y a un élément nouveau dans le monde de l'information et dans la vie politique : l'intérêt grandissant des citoyens pour le processus politique.

Une étude allemande explique pourquoi les gens n'aiment pas les politiciens. Un sondage a été réalisé sur la manière dont les politiciens étaient présentés à la télévision et il est apparu lorsqu'un homme politique important s'exprimait avec sa propre voix et sous ses propres traits, il inspirait plus de respect que quand ses propos étaient rapportés. Dans un système politique qui nous permet d'élire nos représentants, il faut que les politiciens soient respectés. Si en tant qu'organismes d'information nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice, c'est une bonne chose.

